

Tel.: 335-6364

HOUSEPOWER

BRUNO Drouin

295, RUE BOILEY, SHERBROOKE, QUEBEC

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

WADAM LTD.

HUILE A CHAUFFAGE — MEILLEUR SERVICE

438, St-Nazaire-Tél.: 338-8561

THETFORD MINES, (MD) — Plusieurs citoyens de la région sont présentement sollicités pour adhérer à une formule de vente pyramidale. Sans condamner impitoyablement ce mouvement, l'on peut toutefois demander à la population de faire preuve d'une grande méfiance et de ne rien signer à l'aveuglette.

L'assemblée mensuelle de la Loge des Elans de Thetford Mines se tiendra lundi soir prochain, à 8h. Tous les membres sont exhortés à y assister.

Le film "WOW" réalisé par Claude Jutras sera présenté

Glanures thetfordoises

ce soir, au salon Kébec de la Société nationale des Québécois de la région de l'Amiante.

Demain ce sera la dernière soirée au local actuel du club Aramis de Thetford Mines. Un orchestre sera au programme.

Dimanche soir, à 8h.30, il y aura une partie de cartes à la salle municipale de St-Antoine de Pontbriand au profit des dames fermières de l'endroit.

La Chambre de commerce a entrepris des démarches dans le but de faire indiquer Thetford Mines sur un panneau de circulation de la route transcanadienne.

Richard Marceau et Hughes Gilbert, tous deux de Thetford Mines, ont brillé aux compétitions provinciales de judo disputées à l'université Laval. Le premier a décroché une médaille d'or et le second une médaille d'argent.

Le club Optimiste de St-Ferdinand d'Halifax s'inscrit comme l'un des plus progressifs du Québec. Les membres assistent en très grand nombre aux différentes activités.

Un souper canadien se tiendra le 21 mars, à 6h. p.m., au local du club Valin de Thetford Mines. Cette activité est sous le patronage des dames fermières de la paroisse St-Maurice. Une soirée récréative suivra ce souper canadien.

Une nouvelle industrie viendra-t-elle s'installer à Black Lake? Des démarches auraient été entreprises en ce sens. Souhaitons que le projet se concrétise.

Contrairement aux nombreuses rumeurs qui circulent depuis quelque temps, la maison A. Setlakwe Ltee ne s'est pas portée acquéreur du centre d'achats de Thetford Mines (St-Noël). Ce bruit a été catégoriquement démenti par le vice-président de la compagnie qui gère le centre d'achats et par l'un des magnats de la maison A. Setlakwe Ltee. "On nous a fait une offre pour acquérir le centre d'achats, mais nous l'avons déclinée", a précisé un porte-parole de la maison A. Setlakwe Ltee. D'autre part, du côté des propriétaires du centre d'achats, on nous a fait savoir qu'aucun pourparler en ce sens n'avait été entamé.

Helène Gagnon, une jeune skieuse de Thetford Mines, se situe au huitième rang au classement général des filles de la catégorie Midget de la coupe du Québec.

Chronique municipale

BLACK LAKE, (CG) — Le conseil de la corporation de la ville de Black Lake, au cours de la dernière assemblée, a approuvé le paiement de comptes se chiffrant à \$30.659,67.

Un citoyen de Black Lake a adressé une lettre au conseil pour se plaindre de l'enlèvement de la neige.

M. Lionel Turmel, échevin, a donné avis qu'à une séance subséquente du conseil il présentera un règlement pour amender le règlement no 183 concernant la neige.

Une demande sera faite au ministère des Affaires municipales pour obtenir un revêtement de bitume sur les rues suivantes de la ville de Black Lake : Dallaire, Goulet, St-Jean Baptiste, Boulevard Industriel, de la rue Emilien à la rue Dallaire, rue La Mennais, l'élargissement de la route no 1 du Boulevard Roy jusqu'au Rang VII.

Important tournoi de badminton

THETFORD MINES, (MD) — Un important tournoi de badminton se tiendra le 15 mars, à l'école secondaire des garçons de Thetford Mines. Cette compétition d'assez grande envergure est organisée par la ligue de badminton Molson.

Les inscriptions pour ces épreuves se tiendront à 19 heures, le soir même du tournoi. L'on formera les équipes à l'aide de la formule du tirage au sort. Le tournoi débutera ensuite à 8 heures précises.

Les compétitions consistent en des doubles mixtes, des doubles masculins et des doubles féminins. Les trois premiers seront gracieusement fournis par M. Réjean Turgeon, représentant Molson pour la région de l'Amiante.

Coleraine élimine Black Lake

COLERAINE, (CG) — L'équipe Bantam de Coleraine a éliminé Black Lake dans la grande finale en remportant une victoire de 8 à 1 et a ainsi récolté les grands honneurs de la section Black Lake, Coleraine et Weedon.

Pour les vainqueurs, Claude Cadorette s'est grandement signalé enfilant trois buts et récoltant autant de passes et de buts. Le vainqueur de cette section Black Lake, Coleraine et Weedon, a été élu champion de la zone.

NOUVEAU! NOUVEAU!

OUVERT 6 JOURS PAR SEMAINE

DE 7h. 30 A. M. à 10H. P. M.

Le seul boucher-épicerie licencié à vous offrir ces services.

Dernière chance

AUJOURD'HUI et DEMAIN

de vous procurer des billets de

LOTO-QUEBEC à \$4.00

MARCHE JACOB

435, rue Simoneau — Thetford Mines

Tél.: 335-9101

Même territoire que la Régionale pour la communauté municipale

THETFORD MINES, (Par Maurice Dumais) — Selon des informations exclusives obtenues par le journaliste de La Tribune, la communauté municipale qui gravitera autour de Thetford Mines couvrira à peu près le même territoire que celui de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

L'on sait que mercredi dernier, le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a annoncé qu'il présentera à l'Assemblée nationale, en juin prochain, une loi-cadre afin d'inciter les quelque 1,600 municipalités du Québec à se regrouper à l'intérieur de 131 communautés municipales ou secteurs d'aménagement.

Thetford Mines

Naturellement, pour la région de l'Amiante, la ville de Thetford Mines sera le principal pôle d'attraction. Cette nouvelle structure municipale regroupera également d'autres agglomérations assez importantes. Les principales seront Black Lake, Disraeli, Thetford-Sud, St-Ferdinand d'Halifax, Coleraine, East Broughton, Robertson et quelques autres.

Toujours selon nos renseignements, le bassin de population de la communauté municipale de Thetford Mines sera d'environ 55,000

habitants et elle regroupera tout près de 25 municipalités. En comparaison avec le territoire desservi par la Commission scolaire régionale de l'Amiante, les variantes seront peu nombreuses même s'il y en aura quelques-unes.

La carte des 131 secteurs d'aménagement du ministère des Affaires municipales correspond à celle du ministère de l'Éducation qui présentera, dès la présente session, un projet de loi qui obligera le regroupement des commissions scolaires locales, de même qu'aux études effectuées par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Volontariat

Les municipalités ne seront aucunement forcées de se regrouper en communauté municipale. Il n'y aura pas d'échéancier. La loi-cadre des communautés municipales sera mise à la disposition des conseils municipaux au même titre que la loi des fusions volontaires. Le ministre Tessier, dans son Livre blanc, opte pour une politique d'incitation basée sur des subventions et diverses mesures de coercition très indirectes.

Afin d'encourager les municipalités à se regrouper en communauté municipale, le Livre blanc propose que le gouvernement verse

à la nouvelle communauté une subvention de \$2 par habitant, et ce annuellement pendant cinq ans. Une autre subvention semblable, mais de \$1 par habitant serait ajoutée à la précédente aux municipalités qui veulent se fusionner à l'intérieur de la communauté municipale. Et si toutes les municipalités se fusionnaient pour ne former qu'une seule ville, alors, le gouvernement se propose, selon le Livre blanc, de verser une subvention supplémentaire de \$2 par habitant annuellement pendant cinq ans. Ces subventions auront pour but d'éliminer les mythes voulant que les contribuables d'une municipalité ne font qu'absorber les dettes de l'autre municipalité fusionnée.

Les municipalités qui se regrouperont devront déléguer aux moins sept services à la communauté municipale et même davantage

si elles le désirent. Les services essentiels sont l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la promotion économique et industrielle, l'administration des fonds industriels, l'évaluation foncière, les voies de circulation intermunicipales, les offices d'habitations municipales et le contrôle de l'environnement.

Région de l'Amiante

Dans la région de l'Amiante, cette loi-cadre du ministère des Affaires municipales en surprendra plusieurs. Quelques municipalités rurales ont déjà affirmé leur désaccord avec une telle politique. Il reste toutefois que c'est une opération inéluctable et elle se réalisera à plus ou moins brève échéance. Les prochaines semaines devraient nous informer davantage de ce sujet.

Plan d'urbanisme de Black Lake: aide gouvernementale sollicitée par les édiles et les citoyens

BLACK LAKE, (MD) — Les édiles de Black Lake et quelques représentants de la Ligue de citoyens de cette ville ont rencontré, hier, à Québec, M. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, pour solliciter l'aide des dirigeants gouvernementaux dans la confection d'un plan d'urbanisme pour la ville de Black Lake.

La délégation des édiles de Black Lake comprenait MM. Emilien Maheux, maire, Jean-Marie Hébert, secrétaire-trésorier, Georges-Henri Cloutier et Roger Fortier, échevins. On notait aussi la présence de quelques représentants de la Ligue de citoyens de Black Lake, dont M. Guy Ferland.

Etude préliminaire

"Nous désirons que le bureau d'urbanisme du ministère des Affaires municipales effectue une enquête préliminaire sur le territoire de Black Lake. Avec les recommandations du bureau

d'urbanisme du ministère des Affaires municipales, nous pourrions ensuite embaucher une firme spécialisée pour la confection d'un plan directeur d'urbanisme pour la ville de Black Lake. Ceci éviterait bien des dépenses inutiles à l'administration municipale. Nous avons exposé ce problème au ministre des Affaires municipales", a déclaré hier, M. Emilien Maheux, maire de la ville de Black Lake.

Tôt ou tard, la ville de Black Lake devra procéder au réaménagement urbain du secteur s'étendant depuis la rivière jusqu'à la rue Notre-Dame. C'est une opération inévitable. D'ailleurs, le conseil municipal est conscient de ce problème. Mais avant de s'embarquer dans un projet de confection d'un plan directeur d'urbanisme, les édiles veulent être parfaitement renseignés pour ensuite formuler des demandes bien précises aux urbanistes qu'ils embaucheront par la suite.

Annexions

Profitant de leur voyage à Québec, les autorités municipales ont demandé des informations pour s'enquérir des formalités à remplir pour annexer à leur territoire les municipalités d'Irlande-Nord et d'Irlande-Sud. Depuis belle lurette qu'on parle de ces intégrations. Quand se réaliseront-elles? Peut-être que la loi-cadre des communautés municipales qui sera déposée en juin prochain par M. Maurice Tessier apportera un débloccage.

Réfection

Il fut également question du projet de réfection de la route 49 entre Black Lake et Plessisville. L'on sait que M. Bernard Dumont, député créditiste de Mégantic à l'Assemblée nationale, a demandé la participation et la collaboration de tous les organismes de la région pour mener ce projet à bon port.

"Le syndicalisme doit être enseigné aux étudiants"

(Paquette et Proulx)

THETFORD MINES, (CG) — "Il est essentiel que le syndicalisme soit enseigné aux étudiants qui seront bientôt sur le marché du travail et qui devront vivre à l'intérieur de relations ouvrières patronales de plus en plus répandues et à l'intérieur également d'un monde industriel fort complexe."

Tel est le thème que MM. Fernand Paquette et Gérard Proulx, deux permanents du Syndicat des Métallurgistes de Thetford Mines, ont développé récemment dans une conférence qu'ils ont prononcée devant les élèves de la Polyvalente de Black Lake.

Selon M. Paquette, des sessions d'études avec les étudiants sont toujours très enrichissantes et c'est le genre d'information qu'il aurait lui-même aimé recevoir lorsqu'il était encore aux études. "C'est un début d'adaptation nécessaire au marché du travail" a-t-il souligné.

Le Service de prévention des incendies a été autorisé à se servir du camion de la Protection civile lors des incendies de nuit, si le responsable du Service de protection le juge à propos. Le dit camion cependant devrait être conduit par un employé permanent de la ville.

Un avis de motion a été passé pour adopter à une séance subséquente un règlement par lequel la machinerie dans les industries ne sera pas imposable.

On a accordé une subvention à la Fédération des amicales maristes pour une annonce dans la revue "SUNIR".

Trois conseillers MM. Simard, Martin et Gagnon ont été nommés au comité négociant avec la commission scolaire régionale de l'Amiante. Un quatrième représentant sera nommé par la commission municipale des loisirs.

Le chef de police M. Laurent Côté assistera au congrès annuel de l'Association des chefs

Pour sa part, M. Gérard Proulx a déclaré qu'il semble y avoir un débloccage au niveau des rencontres avec les étudiants. Il a précisé qu'ailleurs au Québec, les Métallurgistes ont souvent invités par des directeurs d'écoles à parler aux étudiants et à discuter des problèmes inhérents au monde industriel contemporain. "Ce se fait à tous les niveaux: Polyvalents, CEGEPS, Universités et c'est tant mieux", a-t-il dit.

Les deux représentants syndicaux avaient d'abord soulevé de nombreuses questions, donné un bref exposé aux étudiants et répondu aux nombreuses questions.

En guise de conclusion, ils ont ajouté que les résultats de ces rencontres ont été très valables, qu'ils souhaitaient être en mesure de continuer ce genre d'échanges d'opinions et même de retourner discuter à nouveau avec les groupes qui ont déjà tenté ou qui tenteront cette expérience.

Municipalité de Disraeli

Lors de la séance régulière de mars, le conseil municipal adopta des comptes pour un grand total de \$7.547,23.

Le conseiller Albert Labonté a été nommé pro-maire pour les prochains trois mois.

Le Service de prévention des incendies a été autorisé à se servir du camion de la Protection civile lors des incendies de nuit, si le responsable du Service de protection le juge à propos. Le dit camion cependant devrait être conduit par un employé permanent de la ville.

On achètera 400 pieds additionnels de boyau d'incendie, 2 1/2 pouces.

On décide qu'un compte qui avait été envoyé à une municipalité voisine le 10 octobre 1969 demeurera le même, car une résolution dit que les pompiers de Disraeli se rendent sur les lieux d'un incendie sur appel placé par qui que ce soit.

C'est le temps de l'année où l'on fait l'annulation de taxes diverses, comprenant notamment les taxes payées d'avance pour l'année écoulée, mais qui ne doivent s'appliquer qu'à une partie de l'année, par exemple pour cause de départ, incendie.

Le rendement de l'équipe de judo a été satisfaisant

Camp de formation de moniteurs en loisirs

THETFORD MINES, (CG) — Un camp de formation de moniteurs en loisirs se tiendra vraisemblablement à Thetford Mines ou dans la région à la fin du printemps de la présente année.

Cette nouvelle a été annoncée hier après-midi au cours d'une conférence de presse par M. Raymond Bornaïs, directeur général du Conseil régional des loisirs de Québec. Assistaient également à cette conférence MM. Emile Hardoin, président de la zone de l'Amiante et Gilles Légaré, conseiller en développement

communautaire pour le Conseil régional. M. Bornaïs fait alors sa visite annuelle dans la région de l'Amiante.

Comme l'a expliqué M. Bornaïs, un tel camp a été organisé dans la Beauce l'an dernier et il s'inscrit dans la politique globale de décentralisation du Conseil régional qui veut ainsi répondre d'une façon plus spécifique aux besoins particuliers des différentes régions. Pour que le camp se réalise, il faudra trouver au moins 40 candidats étant tous âgés de 17 ans et possédant une onzième année

de scolarité. M. Hardoin ne croit toutefois pas que cet exigence pose des problèmes puisqu'une vingtaine de candidats sont intéressés dans la seule ville de Thetford.

Le camp

M. Légaré a pour sa part précisé que cette sorte de camp était principalement axé sur deux points: la créativité et la mobilité des moniteurs qui doivent sans cesse s'adapter à différents groupes et organiser les loisirs avec les moyens du bord qui sont souvent fort limités.



M. Raymond Bornaïs (à gauche), directeur général du Conseil régional des loisirs de Québec, a annoncé hier après-midi qu'un camp de formation de moniteurs se tiendrait probablement dans la région de Thetford à la fin du printemps. La photo nous montre également MM. Emile Hardoin, président de la zone de l'Amiante, et Gilles Légaré, conseiller en développement communautaire. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

L'actualité dans la région de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — LE CONSEIL MUNICIPAL de Norbertville a un nouveau membre. Il s'agit de M. Claude Létourneau qui a été nommé pour occuper le siège laissé vacant par M. Gilles Gauvreau. Ce dernier a laissé ce poste de conseiller pour accepter la charge de secrétaire-trésorier.

LA CLINIQUE DE DONNEURS DE SANG prévue à Princeville pour le mercredi 17 mars, aura lieu au gymnase de l'école Ste-Marie et non au sous-sol de l'église comme déjà annoncé. Les Optimistes invitent les donneurs de sang pour ce jour-là, de 2h. à 5h. de l'après-midi (14h. à 17h.) et en soirée, de 7h. à 9h.30 (19h. à 21h.30) avec le gymnase de l'école Ste-Marie comme lieu de rendez-vous.

LE VESTIAIRE STE-EUSEBE de Princeville tiendra sa vente publique mensuelle le mercredi, 17 mars. La présidente, Mme Maria Lavigne, et ses collaboratrices recevront les intéressés ce jour-là au local du mouvement, local situé au sous-sol du Centre paroissial. Les périodes d'affaires sont de 2h. à 5h. dans l'après-midi (14h. à 17h.) et de 7h. à 9h. en soirée (19h. à 21h.). Les protégés de l'oeuvre, les familles moins favorisées et le public en général est invité à visiter les articles en étalage à cette occasion.

LA GARDE STE-EUSEBE de Princeville organise une manifestation spéciale pour le samedi soir, 20 mars. Participation à la messe de 7h.30 (19h.30) initiation de nouveaux membres à l'église paroissiale, partie récréative à la salle des Chevaliers de Colomb sont les principales activités au programme.

LA BRIGADE DES INCENDIES de Princeville a fait une sortie sous la tempête mais ce n'était pas pour un feu. Le chef, M. Clément Bédard et les pompiers ont prêté main forte à M. Léo Laroche, du personnel de la Plomberie Laroche Inc., pour une vérification à la toiture de métal de l'église qu'un fort vent menaçait d'endommager.

Un grand nombre de productions qui pénètrent dans les foyers par la radio et la télévision sont insignifiantes, immorales, choquantes. Même Radio-Canada diffuse des émissions de ce genre. Quantité de films présentés dans les cinémas ne valent pas mieux. Ces productions sont pourtant l'oeuvre de personnes qui se disent des adultes et spécialistes

dans le domaine. Des jeunes, sérieux et bien pensants, sont profondément déçus devant un tel état de chose et commencent à manifester leur désapprobation et leur dégoût par des protestations parfaitement justifiées. C'est là le résultat d'une analyse faite par la Commission urbaine de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Plessisville. La responsable de cette commission est Mme Gérard Goudreau, secrétaire de l'AFEAS locale. Mme Goudreau a préparé une résolution qui franchira diverses étapes pour atteindre finalement les autorités concernées, résolution qui demande que des dispositions soient immédiatement prises pour que l'on améliore les productions qui donnent une idée complètement fautive de l'amour.

Les états financiers approuvés pour 1970 au conseil municipal, paroisse de Plessisville, laissent voir un surplus de \$18,920. Les revenus sont de \$72,867 et les dépenses s'élèvent à \$53,947. Les ajustements faits par Québec à l'article de la taxe de vente ont donné quelque \$22,000 de revenus au conseil municipal rural de Plessisville pour l'année 1970. M. le maire Aurèle Brassard et les conseillers ont approuvé le bilan dont le secrétaire-trésorier, M. Marcel Collin, a donné lecture à l'occasion d'une séance régulière. Les seules dettes figurant sur les états financiers sont des obligations au montant de \$62,000. Ces obligations ont été émises pour des investissements au réseau d'égoutage desservant la partie nord de la ville et située dans les limites de la municipalité rurale.

Le directeur du Service des relations extérieures du Conseil 2527 des Chevaliers de Colomb de Plessisville, M. Raymond Lacasse, vient de rendre public un rapport sur l'initiation qui a eu lieu récemment selon le nouveau rituel de l'Ordre. C'était la première fois à Plessisville que l'initiation se faisait selon ce nouveau rituel. Les membres qui ont assisté à la manifestation ont émis des opinions élogieuses sur ce nouveau mode. L'initiation a donné 90 membres au Conseil 2527 qui en compte maintenant quelque 500. Le conférencier était M. John Gormley, député de district. Initiation à l'école des métiers, rencontres fraternelles aux salles du Conseil 2527, banquet à la salle LE BOURGEOIS, ont marqué cette journée dont les activités ont été présidées par M. Gilles Genest, grand-chevalier du Conseil 2527.

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT ou LA MAISON QUE VOUS RECHERCHER dans les annonces classées de LA TRIBUNE

LA TRIBUNE de Drummondville

GailuRon LE BON PAIN DE CHEZ NOUS. Ca c'est bon. C'est de la boulangerie GUERIN & FRÈRE LEE 665, boul. Mercure — Drummondville

PAGE 4

SHERBROOKE, VENDREDI, 12 MARS 1971

DRUMMONDVILLE — Les amateurs de boxe se souviennent longtemps du combat du siècle qui a été disputé cette semaine entre Joe Frasier et Mohamed Ali. Pour le confrère Denis Caron de la station radiophonique CHRD cette date du 8 mars 1971 restera gravée, puisque le "fameux" crochet de gauche de Frasier aux dépens d'Ali lui a fait perdre la voix.

Les membres de la Légion Canadienne de Drummondville ainsi que leurs amis sont invités à la danse de la St-Patrice

A brûle pourpoint

qui aura lieu samedi le 13 mars à 21 heures à la salle de la rue Corriveau.

Un grand tournoi de sacs de sable aura lieu dimanche le 21 mars à 13 heures à la grande salle de la Maison du Souvenir. Ce tournoi mixte sera commandité par la Légion Canadienne et la brasserie Labatt et une intéressante bourse de \$50 sera en jeu.

L'équipe de ballon sur glace des journalistes a une fois de plus prouvé sa supériorité... cette semaine en disposant assez facilement... des représentants de la Dominion Textile au compte de 5 à 3. Jean-Claude Bonneau a été le principal artisan de ce triomphe avec un truc du chapeau et deux mentions d'assistance. Pierre Dauplaise avec deux buts a complété le pointage.

Jean-Noël La Plante qui effectuait un retour au jeu, a très bien fait devant les filets de l'équipe des journalistes. On sait que Jean-Noël est le cousin de Paul La Plante défenseur des Ducs de Trois-Rivières de la ligue junior majeure du Québec.

Une soirée dansante aura lieu samedi soir en l'honneur des futurs membres du club Aramis conseil no 1 de Drummondville. Les candidats et les membres actuels sont cordialement invités à cette soirée.

La prochaine et dernière excursion de la maison des membres du club de ski de Drummondville sera tenue dans un des plus beaux centres de l'est, soit à Jay Peak. Le départ sera au Motel "400" à 7 heures dimanche matin et la direction a voulu remercier tous ses membres en offrant une réduction sur le prix de l'autobus.

À la fin de l'assemblée du conseil municipal, une altercation a eu lieu entre le conseiller Eudèle Laforce et un citoyen. On a longuement discuté de l'accumulation de la neige sur une certaine rue de la municipalité.

Le confrère Gilles St-Pierre de la station radiophonique locale profite actuellement d'une vacance bien méritée. Il en profite pour faire du ski dans les Laurentides. Il nous a même assuré qu'il s'agissait de vrai ski et non de ski de chalet.

Quelques membres du club drummondvillois de plongée sous-marine Le Drakkar mettent au point un système de communications à très bas prix qui leur permettra de parler sous l'eau et de communiquer, par ondes, à la surface. Une fois que le système sera au point, il semble qu'ils dévoileront leur invention.

On est toujours sans nouvelles de la conférence de presse annoncée il y a plus d'un mois par la direction de la firme Skiroule selon des sources bien informées, de la possibilité de fabriquer autre chose que des motoneiges.

Inauguration d'une série de visites industrielles

DRUMMONDVILLE (AR) — Le comité des relations industrielles de la Chambre de commerce du comté de Drummond ainsi que les autorités municipales de la cité de Drummondville ont inauguré hier, dans le cadre de leur programme d'information, une série de visites industrielles, en visitant l'usine de la Drummond Business Form dans le parc industriel.

Ces visites ont été instituées sous l'inspiration de la Chambre de commerce dans le but de faire connaître à la population, par le truchement des médias d'information, les différentes industries qui fournissent aux Drummondvillois leur gagne-pain ainsi que pour susciter des occasions de contacts entre les industriels et les autorités et de cette manière d'améliorer les relations qui existent entre les deux groupes et de faciliter les échanges d'opinions.

Le groupe de visiteurs a été piloté à travers les différents départements de l'usine d'impression par MM. Yvon Champagne, directeur du personnel, André Vigneault, surintendant du plan, Serge Savoie, gérant du personnel du service d'estimation ainsi que Ben Lasalle, assistant administratif.

La compagnie

À l'occasion de cette visite, c'est M. Yvon Champagne, directeur du personnel, qui a fourni aux visiteurs les renseignements sur la compagnie depuis sa fondation il y a une vingtaine d'années jusqu'à aujourd'hui.

Selon ces informations, la DBF a été fondée il y a vingt ans par les frères Gérard et Clément Veilleux qui en sont encore actuellement respectivement président et vice-président. Les premières opérations de la compagnie se sont faites sur une presse installée au deuxième étage de l'édifice actuellement occupé par "La Parole".

On y employait alors 3 ou 4 employés. Quelque 7 années plus tard dû aux commandes nombreuses et à la nécessité d'augmenter les machineries, les dirigeants de la compa-

gnie ont procédé à la construction d'une nouvelle usine dans le parc industriel municipal. Il s'agit de la première section de l'usine actuelle pour laquelle les frères Veilleux ont obtenu le premier prêt industriel consenti par la cité de Drummondville qui venait de former son fond industriel. Il s'agissait d'un prêt à long terme de \$300,000 grâce auquel une bâtisse de 50,000 pieds carrés fut érigée.

Depuis ce temps, la compagnie n'a pas cessé de progresser et l'on a dû procéder à deux autres agrandissements et à l'addition constante de nouvelles machineries de plus en plus modernes. L'usine actuelle couvre une superficie de 150,000 pieds carrés et les investissements en machineries seulement sont évalués à plus de \$4,000,000.

Affiliation

Depuis deux ans déjà, la DBF est affiliée à une firme américaine la UARCO considérée comme l'une des plus importantes compagnies manufacturières de formules continues aux États-Unis. Cette affiliation en plus de fournir à la DBF un apport financier important a également mis à la disposition de cette firme les services du centre de recherches de la compagnie américaine et ouvert des marchés nouveaux.

Cette affiliation n'aurait cependant rien changé dans la composition du personnel de cadres alors que les frères Veilleux demeurent président et vice-président et que tous les membres du personnel de la DBF sont également des Drummondvillois qui ont appris sur place leur profession spécialisée puisqu'il n'existe actuellement aucune école de formules continues.

Selon les renseignements obtenus, les quelque 485 employés qui y travaillent actuellement sont composés à 90 pour cent de personnes spécialisées dont 80 pour cent sont des hommes. DBF qui dessert actuellement tout le marché canadien, de Halifax à Vancouver, possède un chiffre d'affaires d'environ \$8 millions par année, tandis que la compagnie verse en salaires à des Drummondvillois une somme d'environ \$1 million et demi annuellement.

La compagnie qui compte parmi ses plus importants clients les gouvernements fédéral et provincial, se spécialise dans la fabrication de formules

Réparations à la station de pompage de Drummondville-sud

DRUMMONDVILLE-SUD (RG) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud a accepté de faire différentes réparations à la station de pompage de la rue Jean-de-Brébeuf afin d'éviter de déverser ses surplus d'eau d'égouts dans le St-Fran-

çois en amont de l'usine de filtration de la cité de Drummondville. Le coût approximatif de ces

réparations serait d'environ \$2,000 si l'on tient compte du fait que la soumission de la firme Hydro-Dynamique pour l'achat d'un moteur turbine est de \$1,710. Les autres réparations mineures seraient environ de \$300.

On sait que la cité de Drummondville avait soulevé ce problème de pollution de la rivière St-François au cours de son assemblée du mois de décembre dernier en se basant sur des rapports de la Régie des eaux du Québec et sur des recommandations de l'ingénieur municipal, M. Pierre Genest. Par contre, au cours de l'assemblée du conseil municipal de Drummondville-Sud, on a précisé que ces travaux seront effectués a-

vant la fonte des neiges qui provoquerait un trop plein supplémentaire.

Le problème

Le problème occasionné par le mal-fonctionnement de la station de pompage située au coin des rues Jean-de-Brébeuf et Daniel serait que le trop plein des eaux d'égouts de la municipalité de Drummondville-Sud se déverse dans la St-François à une faible distance du lieu où l'usine de filtration de la cité s'approvisionne en eau, eau qui est également distribuée aux résidents de Drummondville-Sud.

Cette station de pompage avait d'ailleurs été construite

pour diriger les eaux usées des conduites d'aqueduc et d'égouts sises dans le secteur de la rue Daniel qui est plus bas que le niveau des réseaux d'égouts de la partie du territoire, vers la balle plus élevée et éviter que ces eaux ne se déversent dans la rivière.

On se souviendra également que l'ingénieur municipal de la cité de Drummondville avait mentionné qu'une fois traitée dans les bassins de l'usine de filtration, l'eau usée en ressource potable et sans danger pour la santé. Il avait ajouté que les bactéries supplémentaires que l'usine devait traiter occasionnaient des frais supplémentaires.

Deux évaluateurs coûteraient à Drummondville-sud environ \$8,000

DRUMMONDVILLE-SUD (RG) — Les services de deux évaluateurs qui devront effectuer le grand rôle d'évaluation de la municipalité de Drummondville-Sud pourraient coûter environ \$8,000.

C'est du moins l'offre que le conseil municipal a décidé de présenter en contre-proposition à MM. Laurent Simard et Armand Leroux. Ces deux évaluateurs qui font ce travail à Drummondville-Sud depuis quelques années, avaient au préalable offerts leurs services pour la somme de \$15,000 sans aide de la municipalité et de \$10,000 avec cette aide. La révision du rôle pour 1972 et 1973 coûterait par ailleurs \$1,500 par année.

C'est en prenant connaissance de ces chiffres que l'administration municipale a effectué son offre de \$4,000 par évaluateur. Il faut noter que la municipalité fournira les services d'un secrétaire et les différen-

tes fiches nécessaires. Cependant, des citoyens présents dans la salle ont demandé si les évaluateurs concernés possédaient des connaissances suffisantes. Le maire Parenteau a répondu par l'affirmative et a noté qu'ils avaient fait ce travail durant quelques an-

nées pour la municipalité. Sur différentes autres critiques de la salle, le maire a répondu qu'une évaluation scientifique avait été effectuée il y a quelques années et que ce travail fait par une firme professionnelle avait coûté quelque \$15,000 aux contribuables.

Tournoi de souque à la corde

DRUMMONDVILLE (JM) — Un grand tournoi de souque à la corde sera présenté les 19 et 21 mars prochain à la salle Fleche d'Or de St-Cyrille de Wendover.

C'est M. Guy Bureau de la brasserie Molson qui a fait part de cette nouvelle et ce dernier a tenu à préciser qu'une bourse de \$200 serait divisée également entre les classes A et B.

La classe A, groupera les compétiteurs dont le poids ne dépassera pas 1,200 livres

pour l'équipe. Il est cependant à noter que tous les souqueurs ayant participé cette saison au circuit de souque à la corde Molson sont considérés comme tireurs de la classe A. La classe B, groupera pour sa part les tireurs dont le poids total de l'équipe n'excèdera pas 1,100 livres. Toutes les municipalités environnantes intéressées à inscrire une formation sont priées de contacter M. Jean-Louis Boisvert à la salle de la Fleche d'Or de St-Cyrille de Wendover.



SACS DE VOYAGE — André Lepage, Denis Meloche et Pierre Henry ont reçu des sacs de voyage de la brasserie Dow mardi soir dernier lors de la dernière visite des Castors de Sherbrooke au centre civique. Nous pouvons également reconnaître M. Gérard Raymond représentant de cette brasserie.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Chronique municipale

DRUMMONDVILLE-SUD (RG) — Le nouveau conseiller municipal de Drummondville-Sud, M. Clément-L. Boisvert, a participé à sa première assemblée du conseil sous la présidence du maire Roger Parenteau. Me Parenteau a d'ailleurs souhaité la bienvenue au nouveau conseiller qui remplace M. Emile Baril, démissionnaire pour cause de santé.

Par ailleurs, un conseiller municipal était absent de la table des délibérations. Il s'agit de M. Hervé Jutras qui serait à l'hôpital Ste-Croix actuellement. On ignore s'il sera de retour pour la prochaine assemblée régulière.

L'administration municipale de Drummondville-Sud s'apprête à renouveler le contrat qui lie la municipalité à la cité de Drummondville en ce qui concerne l'achat d'eau. D'ailleurs, au chapitre de l'adoption des comptes pour le mois de février, un montant de \$6,900 figurait à cet item. On a cependant laissé entendre que ce montant serait réduit de quelques centaines de dollars à la suite de l'entente.

Le conseil a finalement accepté d'adopter une résolution recommandée par la Chambre de commerce du comté de Drummond dans le sens de faire faire une étude "objective" sur le projet de fusion de sept municipalités dans le domaine de certains services comme la protection de la police et des incendies.

Les édiles n'ont pas donné suite à une requête de résidents de la 116 Avenue qui ont demandé de faire appliquer le règlement de zonage en ce qui concerne le garage Jolin et Toutant. Après vérification avec le comité d'urbanisme, il a été établi que le commerce se trouvait sur le Boul. Mercure et que la zone commerciale s'étendait sur toute la profondeur des lots. Le verdict a donc été que le garage avait plein droit d'exister.

Les conseillers se sont vu offrir un cadeau de la part du ministère de la Voirie provinciale. Le ministère leur donne effectivement l'entretien de nombreuses rues de la municipalité, dont le boul. Jean-de-Brébeuf. Cependant, auparavant, la ville recevait un montant d'environ \$1,300 pour l'entretien d'hiver de cette voie et elle devra donc désormais le faire à ses frais.

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du rapport de certains experts en ce qui concerne les estimés du coût d'installer l'aqueduc dans un futur parc de maisons mobiles de la 121 Avenue vers le 3e rang. Une somme de \$22,000 serait impliquée et aucune décision n'a été prise puisque l'on devra rencontrer les promoteurs du projet en premier lieu.

Le conseil a également examiné sommairement une mise de l'Union des municipalités qui concerne une résolution de cet organisme pour les projets de loi 70 et 71 concernant l'accessibilité de la justice pour tous. On a résolu d'étudier d'avantage le projet avant de prendre une décision.

Dans la ligue de sacs de sable

DRUMMONDVILLE (JM) — Les équipes des capitaines Bernard Lemire, Jean-Marie Lefebvre, René Provencher, Marcel Provencher et Roger Lemire ont accédé à la deuxième ronde des séries éliminatoires de la ligue de sacs de sable de l'association sportive Chemcell cette semaine, en remportant des victoires de 3 à 0.

On se souviendra que l'équipe de René Provencher a décroché le championnat de la saison régulière avec une fiche de 28 victoires, six défaites et 17 toaux gagnés en 34 parties, pour 43 points. L'équipe de Claude Blouin s'est classée deuxième avec une fiche de 24 victoires, 10 défaites et 13 toaux gagnés en 34 parties, pour un total de 37 points.



CAMELOT DE LA SEMAINE — Le jeune Paul Vadeboncoeur vient d'être honoré par le département de la circulation du journal La Tribune de Drummondville en se voyant décerner le titre de camélot de la semaine. Paul qui est le fils de M. Guy Vadeboncoeur, du 34 de la rue Bérard, livre le journal depuis plus d'un an et demi.

(Photo La Tribune, Drummondville)



AU CLUB ROTARY — Le confrère Osiar Poirier était le conférencier invité cette semaine au souper hebdomadaire des Rotariens. M. Poirier qui a entretenu son auditoire sur la Canadian John's Manville pose ici en compagnie de MM. Gaston Hardy, Yvon Dionne et Arthur L'Heureux.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Le T.P.Q. présentera Ben-Hur demain soir au Centre culturel

DRUMMONDVILLE — Les comédiens de la troupe du Théâtre populaire du Québec seront à Drummondville samedi alors qu'en marge de leur tournée de la province, ils présenteront au Centre culturel, une pièce québécoise signée Jean Barbeau et intitulée "Ben-Hur" ou la vie inquiétante de Joseph Benoit Urban Thérberge.

Ben-Hur, c'est une comédie de mœurs, jouée sur une bande dessinée insolite, mettant en vedette Claude Maher, J.-Pierre Cartier, Micheline Gérin, Sophie Clément, Louise

Gamache, Nicole Déry, Jacques Lavalée et Emmanuel Charpentier.

Agé de 25 ans, Jean Barbeau l'auteur de Ben-Hur vit à Québec. Cette pièce est la trémière de cet auteur à l'imagination débordante que tous s'accordent à considérer actuellement comme l'un des écrivains les plus prolifiques du Québec.

La mise en scène de cette représentation est signée Albert Millaire tandis que le dispositif scénique est de Mark Negin. Les costumes de Solange Legendre et la musi-

que de Emmanuel Charpentier.

Ben-Hur c'est l'histoire d'un gars malheureux à qui rien ne réussit. Sa vie est un échec. C'est la réalité bête et quotidienne mise à jour. C'est l'injustice sociale incarnée, le gars né pour un petit pain, le gars-mêlé qui cherche à s'identifier mais c'est aussi le gars qui rêve de changer de nom, rêve d'un emploi, d'un autre pays.

Ben-Hur sera présenté sur la scène du Centre culturel de Drummondville demain, samedi le 13 mars, à 8h30 p.m.



VISITE INDUSTRIELLE — La Chambre de commerce et les autorités municipales de la cité de Drummondville ont inauguré hier après-midi une série de visites industrielles en visitant la Drummond Business Form. Sur cette photo, M. Yvon Champagne, directeur du personnel de la DBF explique le procédé d'impression à quelques visiteurs. Nous reconnaissons entre autre M. le maire Philippe Bernier, M. Robert Malouin, président de la Chambre de commerce ainsi que M. Ben Lasalle, assistant administratif à la DBF.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Sports scolaires

DRUMMONDVILLE (JM) — Les Renards et les Loups se partagent le premier rang au classement des équipes de ballon-pantier masculines de l'école Jean Raimbault. Ces deux équipes qui totalisent 12 points devançant les Panthers par deux points et les Lions par cinq points.

Chez les compteurs, c'est Normand Gauthier qui détient la tête avec une fiche de 37 points comparativement à 30, 28 et 22 points pour Denis Hébert, Mario Champagne et Christian Lacroix.

Dans la section féminine, ce sont les Taons qui occupent le premier rang avec 12 points, soit 3 de plus que les Papillons les Fourmis et les Abeilles sont sur un pied d'égalité au 3e rang avec six points.

France Bissonnette et Sylvie Duquette sont sur un pied d'égalité au 1er rang des compteurs avec 22 points, Sylvie Houde suit en 2e place avec 22

points, 4 de plus que Nolane Vallée.

École Jeanne-Mance Les Planètes détiennent une avance de deux points sur les Satellites, en tête des équipes masculines de l'école Jeanne-Mance. Les Planètes présentent une fiche de neuf points comparativement à sept pour les Satellites.

Au classement des compteurs c'est Réjean Marquis qui vient au premier rang avec 31 points. Claude Rivard, Fernand Fortier et Mario Fréchette suivent avec respectivement 30, 29 et 27 points.

Dans la section féminine, ce sont les Cardinaux qui détiennent le premier rang au classement des équipes avec neuf points. Les Alouettes et les Aigles suivent avec respectivement sept et quatre points.

Francine Hyland avec une fiche de 23 points, occupe le premier rang de la colonne des compteurs. Sylvie Béliveau et Josée Raiche suivent au deuxi-

ème et troisième rang avec 19 et 16 points.

Acton rendra visite à Richmond ce soir

RICHMOND (JC) — Les quatre équipes d'Acton Vale de la ligue Inter-Cité des Cantons de l'Est seront à Richmond ce soir pour y disputer les dernières joutes locales de la saison.

Pour les Mosquitos et Pee-Wee, il s'agira de leur dernière rencontre du calendrier pour cette année. Exception faite des joutes de clôture, ce sera probablement la dernière fois que ces jeunes évolueront ensemble. Plusieurs d'entre eux gradueront dans une division supérieure l'an prochain.

Les Mosquitos disputeront ainsi leur 16e joute à 6 heures et les Pee-Wee, leur 20e à 7 heures. Tous deux finissent la saison au 5e rang et ne peuvent par conséquent faire partie des séries éliminatoires.

SHOE-SHINE ST-JOSEPH

146, rue St-Damase

Ouvert de 9h 00 à midi et de 1h 00 à 9h 00 p.m.

Tél. 478-4696 ou 472-4729 65859

La jeune fille se débat et ne laisse à son agresseur qu'un morceau de son manteau

DRUMMONDVILLE, (RG) — Une tentative d'enlèvement d'une jeune fille de 17 ans a échoué grâce à la combativité de la victime.

L'incident est survenu lorsque la jeune fille, dont on n'a pas voulu révéler l'identité venant de son travail, mais qui demeure dans le quartier St-Jean-Baptiste, est arrivée à l'intersection de la rue St-Eusèbe et de la 12e Avenue. C'est à cet endroit qu'un automobiliste l'attendait.

Comme cela se passe parfois, il a demandé à la jeune fille de monter avec lui dans son véhicule, mais la jeune fille a refusé et s'est réfugiée dans un restaurant. Elle a alors téléphoné chez elle pour que son père vienne la chercher, mais il était absent. Regardant à l'extérieur et s'apercevant que l'automobile avait disparu, elle a décidé de rentrer quand même chez elle à pied.

Violence

Cependant, l'individu s'était simplement avancé un peu plus loin et, à l'arrivée de la jeune fille à sa hauteur, il est sorti de sa voiture et a tenté de forcer la jeune fille à monter en voiture. L'individu avait compté sans l'énergie de la jeune fille qui, à force de se débattre, a réussi à se libérer de l'étreinte de l'homme, non sans y avoir laissé un morceau de son manteau.

Elle a alors couru jusqu'à chez elle et la police a été avertie. Les derniers ont procédé à l'arrestation d'un homme d'une cinquantaine d'années qui, après interrogatoire, a été relâché. La Sûreté municipale de Drummondville poursuit son enquête dans cette affaire, et il est possible qu'une arrestation survienne d'ici peu.

Disparition

On sait, par ailleurs, qu'une vague de "disparitions" s'est abattue sur la région de Drummondville depuis quelque temps. Il y a eu tout d'abord celle de Mlle Alice Paré, qui est absente de son domicile depuis le 17 février dernier et dont on est encore sans nouvelles.

La division des enquêtes de la Sûreté municipale de Drummondville poursuit une enquête serrée dans cette affaire. Des vérifications ont été faites hier à ce sujet, mais qui n'ont malheureusement rien donné de positif.

On se souviendra également que deux jeunes filles ont été portées disparues lundi mais qu'il s'agissait, dans les deux cas, d'une absence prolongée.

LA TRIBUNE aujourd'hui

Le locataire de Victoriaville est considéré comme un citoyen de deuxième classe. page 4

Une exposition pour montrer la triple dimension du coopératisme dans le milieu étudiant du CEGEP de Victoriaville. page 4

L'UCC demande un budget spécial pour les producteurs de lait de consommation du Québec. page 16

Les Castors de Sherbrooke prennent la quatrième position de la Ligue Junior Majeure en ayant raison du Shawinigan 4-2. page 9

Débat à l'Assemblée nationale autour de la motion de censure de Bertrand sur la "faillite" de la politique économique du gouvernement. page 16



"Pssst, M. Thant... c'est pour quand le prochain cessez-le-feu?"

pages	pages
annonces classées 13-14-15	Météo 2
Comiques 13-14	Mots croisés 14
	Mot perdu 12
Décès et funérailles 15	Politique provinciale 16
Editorial 6	Radio, TV et arts 11-12
Féminine 7	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Finance 8	Sports 9-10
Horoscope 15	

SHERBROOKE PURE MILK LITE

Produits laitiers supérieurs
SERVICE COURTOIS
LIVRAISON A TOUS LES JOURS
Tél: 562-1585

Ascension du dollar: Benson perplexe

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a refusé de préciser aux Communes jeudi, quel geste il entend poser, s'il y a lieu, au sujet de la pression ascendante imposée au dollar canadien.

La question a été soulevée par M. T. C. Douglas, leader néo-démocrate, qui a déclaré que les exportations et l'emploi en subiraient les conséquences adverses si la valeur du dollar canadien dépasse celle du dollar américain.

Il a demandé ce qu'entend faire M. Benson pour empêcher le dollar canadien d'excéder la parité avec les devises américaines. Les taux d'intérêt seront-ils abaissés? Les liquidités seront-elles haussées?

M. Benson a répondu que les taux

d'intérêt avaient été réduits il y a dix jours, et a précisé que c'est M. Douglas qui avait demandé que le dollar soit libéré.

M. Douglas a rétorqué que la raison pour laquelle le dollar canadien avait été libéré était pour éviter de paralyser les devises dans des réserves étrangères, qui atteignent maintenant \$4.85 milliards.

Il a demandé quelle mesure devait être prise pour réduire les réserves. M. Benson a répondu qu'il a les mains liées par la loi dans l'usage des réserves de devises étrangères.

M. Max Saltzman, porte-parole financier du NPD, a demandé si M. Benson avait prié le Parlement de modifier la limite.

M. Benson a déclaré que s'il en est ainsi il l'annoncera.

M. Douglas a voulu savoir si M. Benson n'avait pas l'intention d'agir. Le ministre des Finances a répondu que non.

M. Douglas Harkness, député conservateur de Calgary-Centre, a demandé si oui ou non on permettrait au dollar d'atteindre une prime de cinq cents par rapport aux devises américaines.

M. Benson a répondu qu'il ne pouvait discuter de cette question.

La Commission des prix

Plus tôt, M. Benson avait dit au chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, que le gouvernement peut accepter ou rejeter l'avis de la commission des prix et des revenus.

M. Stanfield voulait des renseignements au sujet d'un discours prononcé à Toronto par le président de la commission, M. John Young, qui avait donné l'avertissement qu'un programme visant à créer des emplois pourrait provoquer de nouveau l'inflation.

Le gouvernement n'est pas d'avis que des mesures visant à créer des emplois peuvent provoquer l'inflation, a dit M. Benson. Il respecte M. Young, mais ses opinions ne sont pas nécessairement celles du gouvernement.

Répondant à M. Léonel Beaudoin, député créditiste de Richmond, M. Benson a dit que les autorités monétaires internationales n'avaient pas demandé au Canada de limiter de nouveau le dollar canadien.

LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN
DE LA REGION DES
BOIS FRANCS

62 ANNEE — No 17

SHERBROOKE, VENDREDI, 12 MARS 1971

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Hausse des tarifs postaux pour combler les déficits

OTTAWA, (PC) — Selon un haut fonctionnaire des services postaux, le gouvernement fédéral songerait à augmenter les tarifs des envois postaux de première et de deuxième classes.

M. John Mackay, maître de poste adjoint, a donné une réponse en ce sens à M. Barry Mather,

député néo-démocrate de Surrey, qui venait de souligner les déficits encourus par les services postaux.

En 1969, les postes auraient encaissé un déficit de \$40 millions avec la manipulation des envois de deuxième classe; ce déficit aurait été de \$27 millions en 1970. Le député, siégeant au co-

mité des comptes publics des Communes, a cité ces chiffres.

M. Mackay a fait savoir que la recommandation d'une hausse des tarifs postaux avait été faite à M. Jean-Pierre Côté, ministre responsable des postes. Le maître de poste adjoint a toutefois refusé de fournir des détails sur la recommandation car, a-t-il sou-

ligné, il s'agit d'une question relevant du cabinet.

Déjà, M. Côté a laissé entendre qu'il fallait s'attendre à une hausse prochaine des tarifs postaux.

Répondant toujours à M. Mather, M. Mackay a précisé que seulement \$2.3 millions du déficit de 1970 étaient dus à la manipulation des hebdomadaires ruraux — soit des hebdomas ayant une circulation inférieure à 10,000 exemplaires.

Quand M. Jack Bigg, conservateur de Pembina, s'est plaint du courrier inutile et nuisible qu'il recevait en abondance des compagnies de disques et d'édition, on lui a répondu que ce genre de courrier rapportait annuellement \$70 millions en revenus bruts.

NOUVELLES BREVES

Tenu criminellement responsable de la mort de la fille de Chartrand

JOLIETTE, (PC) — Le coroner Jacques Laporte a tenu hier soir à Joliette Jean-Pierre Cantin, 26 ans, criminellement responsable de la mort de Marie-Andrée Chartrand, tuée le 3 mars dernier d'une balle de carabine de 303 dans une ferme de Sainte-Mélanie, près de Joliette.

Cantin comparaitra en cour ce matin pour connaître l'accusation portée contre lui. En rendant son verdict, le Dr Laporte a précisé que Cantin avait fait preuve de négligence criminelle en braquant en direction de la victime une arme dont il devait sortir un projectile qui a coûté la vie à la fille de Michel Chartrand. Selon le Dr Laporte, Cantin a ainsi enfreint l'article 86 du code pénal.

Les 100,000 renvois?

MONTREAL, (PC) — "Les 100,000 emplois deviendront-ils les 100,000 renvois?" a demandé hier M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, dans une conférence de presse organisée pour donner l'opinion syndicale sur la fermeture prochaine de l'usine de la Canadian Pittsburgh Industries à Ville St-Laurent.

M. Daoust a fait remarquer que la CPI a investi \$20 millions dans son usine de Owen Sound, Ont., pour y transférer sa production et ce, avec l'aide de subventions fédérales. Il a précisé que cette fermeture mettrait 200 ouvriers en chômage.

Belleville plaide coupable

BURLINGTON, Vt. (PA) — Raymond S. Belleville, un citoyen de 20 ans, de Beebe, au Québec, a plaidé coupable à l'accusation de possession d'une somme d'argent disparue d'une banque à la suite d'un vol à main armée commis le 10 novembre à New-Port, non loin de Burlington. Les voleurs s'étaient enfuis avec \$15,000.

Trois autres hommes, tous de Beebe, avaient déjà plaidé coupables à des accusations de vol à main armée dans cette affaire. Ils sont encore détenus jusqu'au prononcé de leur sentence.

Neige: c'est un record

MONTREAL, (PC) — Un pouce et demi de neige sur Montréal jeudi a donné aux habitants de la métropole le désagréable plaisir d'assister à la chute d'un triste record, celui de la neige: 152 pouces sont en effet tombés, en même temps que le record, sur Montréal cet hiver.

Le précédent, 151.1 pouces, datait de 1907-1908.

Cette dernière tempête, relativement plus faible, a cependant créé quelques embouteillages dans les rues, mais aucun accident sérieux n'a été déploré.



Les soldats de la Première division du Sud-Vietnam mènent un combat acharné au Laos, en vue de contrôler les moyens de communications des Nord-Vietnamiens et de repousser les nombreuses attaques des Vietcongs. Les hélicoptères jouent un rôle crucial dans ces combats, surtout pour transporter les blessés des zones de combat, comme celle de Sepone, jusqu'aux bases fortifiées, telle que celle de Khe Sanh.

(Téléphoto PA)

Enseignants: reprise des négociations

QUEBEC, (PC) — Les négociations dans le conflit portant sur le classement des enseignants reprendront mardi prochain.

Un accord à ce sujet est intervenu, jeudi soir, après que le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, pressé de questions, eut fini par admettre devant la Commission parlementaire de la Fonction publique que le classement des enseignants peut être négocié "sans que le règlement No 5 du ministère de l'Éducation soit la seule contrainte".

Le président de la Corporation des enseignants, a alors accepté, au nom des trois groupes d'enseignants impliqués dans le conflit, de retourner à la table provinciale de négociations.

Après consultations avec la Commission parlementaire, il a été convenu que les deux parties se rencon-

treraient mardi matin. S'il y a un nouvel échec à la table de négociations, la Commission parlementaire se réunira à nouveau mardi après-midi.

Un certain doute persiste cependant en ce qui concerne la déclaration de M. St-Pierre au sujet du règlement No 5.

D'ailleurs, peu après sa déclaration

lorsque M. Charbonneau a déclaré que la formulation utilisée était acceptable au sens des relations de travail, M. St-Pierre a demandé si on l'avait bien compris.

"Ce n'est pas important, a répondu M. Charbonneau, nous avons entendu et le journal des débats nous relatera vos paroles".

Ottawa rejette la proposition de la CSN

OTTAWA, (PC) — Le dossier des "Gars de Lapalme" a été, semble-t-il, relégué aux oubliettes, jeudi, le gouvernement Trudeau ayant annoncé qu'il rejetait la dernière proposition que la Confédération des syndicats nationaux lui avait présentée en leur nom, le 25 février.

"Nous nous voyons dans l'obligation de rejeter votre proposition", déclare le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, dans une lettre adressée à M. Raymond Parent, secrétaire-général de la CSN et principal porte-parole des 400 ex-camionneurs de la compagnie Lapalme, laquelle assurait, il y a un an, le transport du courrier dans la région de Montréal.

M. Côté précise que la proposition a été rejetée parce qu'elle ne respecte pas la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique du Canada et qu'elle est injuste à l'endroit des personnes déjà à l'emploi du ministère des Postes.

Paul Rose: verdict aujourd'hui?

Par BERNARD RACINE

MONTREAL, (PC) — Après avoir traité le juge d'hypocrisie, en fin d'après-midi, jeudi, Paul Rose a été expulsé une fois de plus de la cour et le juge Marcel Nichols a annoncé que le procureur de la Couronne pourra prononcer son plaidoyer dès ce matin.

Après le plaidoyer du procureur de la Couronne, Me Ducros, il ne restera que l'adresse du juge au jury avant que celui-ci ne se retire pour délibérer. De sorte qu'on peut prévoir connaître aujourd'hui même le verdict du jury.

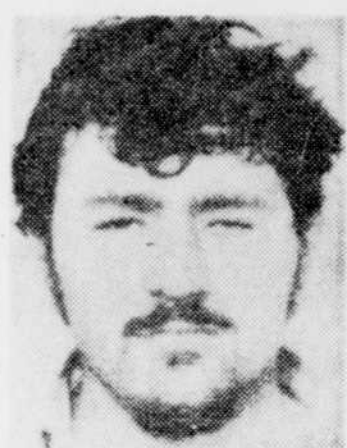
Si ces prévisions s'avèrent justes, le procès pour le meurtre du ministre du Travail Pierre Laporte, commencé le 25 janvier, aura duré exactement sept semaines.

Rose a admis en cour hier que, jusqu'à ces derniers jours, sa défense consistait simplement à ne pas présenter de défense. Il n'a décidé de présenter une défense effective qu'après que la poursuite eut versé au dossier une déclaration non signée faite par l'accusé, selon la police.

Rose qui, après maintes expulsions temporaires avait été définitivement expulsé de son procès par le juge, avait reçu la permission de présenter une défense. Mercredi après avoir proclamé qu'il n'avait pas eu une défense pleine et entière à laquelle il a droit, le juge avait décidé de vider la question et avait commencé une enquête à l'intérieur du procès.

Enveloppe

Rose a alors passé la majeure partie de la journée à tenter de prouver que la police avait ouvert une enveloppe contenant le plan de sa défense et qui lui



avait envoyée l'avant-veille de l'ouverture de son procès par Me Robert Lemieux, par l'entremise de Me Pierre Cloutier.

Au début de son procès, Rose avait mandaté Me Lemieux comme son avocat, mais la cour lui avait refusé ce choix étant donné que l'avocat était lui-même en prison à ce moment. Rose avait alors choisi de se défendre seul avec les conseils de Me Pierre Cloutier, avocat associé de Me Lemieux.

Dès l'ouverture de la séance jeudi matin, Rose s'est plaint de ne pas avoir suffisamment de temps pour rencontrer ses témoins afin de les interroger pour voir si leur témoignage est pertinent à sa défense.

Le juge lui a expliqué qu'après avoir assumé seul sa défense, il devait forcément en assumer les inconvénients. Il a refusé d'ajourner les procédures pour une couple de jours pour permettre à l'accusé de préparer une défense.

Le juge lui a expliqué que le procès était commencé depuis le 25 janvier et qu'il n'allait pas lui permettre de tout le recommencer après plus de six semaines d'audiences. A quoi l'accusé a répondu: "Moi, ma défense a commencé hier".

Le débat entre le juge et Rose a duré une heure. A un certain moment, le juge a surpris Me Lemieux, assis au premier rang de l'audience, et faisant des signes à l'accusé. Il a averti Me Lemieux de ne plus faire de signes à l'accusé. L'avocat ayant demandé la parole à plusieurs reprises, le juge lui a répondu qu'il lui refusait la parole sous peine d'expulsion.

Huis-clos

Mais le débat devait reprendre quelques minutes plus tard relativement aux deux témoins réclamés par Rose et que le juge refusait d'assigner et dont il a même refusé de verser les noms au dossier. Le juge exigeait que Rose lui prouve d'abord que les témoignages de ces deux personnes seraient pertinents.

Il a même offert à l'accusé de décréter le huis clos pour lui permettre d'exposer confidentiellement à la cour — à l'exclusion même du procureur de la Couronne — ses raisons pour convoquer ces deux personnes.

La tension montait graduellement entre le juge et Rose qui a tout à coup déclaré au magistrat: "Ne jouez pas aux virgées violées." Peu après Rose devait ajouter: "Vous êtes bloqué. C'est votre propre blocus".

Le juge continuait toujours à refuser de convoquer les témoins réclamés et il a demandé à Rose "Est-ce que c'est français?"

Rose a rétorqué: "Non, c'est très hypocrite".

Le juge a alors ordonné une fois de plus son expulsion et Rose est sorti de la cour en criant: "Une autre fois. Ça change rien".

Le juge a ensuite fait une brève revue de la situation et énuméré les raisons qui l'incitaient à considérer la défense terminée. Me Ducros a annoncé qu'il avait l'intention de présenter une contre-preuve et de faire son plaidoyer dès ce matin.

NETTOYEUR
Bouchard
L.T.E.E.
Victoriaville, Tél.: 752-5565
217, LAURIER

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

Le locataire considéré comme un citoyen de deuxième classe

VICTORIAVILLE — Un groupe de sportifs organise une fête en l'honneur de Gilbert Perreault... Cette fête aura lieu à la fin du mois de mai... On prévoit deux réceptions civiques à Arthabaska et Victoriaville...

La pièce "Edgar chéri" sera présentée, ce soir, à compter de 8 heures au CEGEP de Victoriaville par le théâtre de l'Atelier de Sherbrooke...

C'est également ce soir qu'aura lieu la soirée sociale annuelle du club des éleveurs Holstein des Bois-Francs... Le président Pierre Gignac invite tous les membres à cette rencontre...

La soirée Holstein a lieu à la salle Victoria de la place

En quelques lignes

Hamel... On remet, chaque année, des décorations aux propriétaires de meilleures bêtes, lors de cette soirée...

Le club des Mousquetaires dispensera des cours en manège d'armes à feu, à compter de 9 heures a.m. demain au local Aramis de Warwick...

On reprendra dimanche les courses d'endurance de motocyclistes qui devaient avoir lieu dimanche dernier... Il y aura trois épreuves de 45 minutes chacune au programme... Sylvio Tremblay est le commanditaire de ces épreuves...

Du côté automobile, le club COBRA organise le slalom "de la dernière chance"... Cette épreuve aura lieu au domaine Lac Louise de St-Louis de Blanford le 22 mars... Les inscriptions seront reçues à compter de 10 heures a.m. Sylvio Tremblay commande cette épreuve...

Le comité d'éducation du Conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville organise une rencontre d'informations sur le régime de rentes du Québec... Cette rencontre est prévue pour 9 heures a.m. dimanche matin à l'hôtel Manoir Victoria...

C'est lundi soir que les membres du conseil de Victoriaville recevront les résidents de la paroisse Ste-Victoire afin de les renseigner sur la question municipale... Il est à signaler qu'il s'agit des résidents de la première rencontre du genre...

Le prochain conférencier au club Richelieu, dimanche soir, sera une dame. On n'a pas révélé son nom afin de susciter l'intérêt des membres...

VICTORIAVILLE, (ML) — Le locataire de Victoriaville est considéré comme un citoyen de deuxième classe par les administrateurs municipaux et par le gouvernement du Québec, qui ne fait rien pour les empêcher, parce qu'il n'a pas le moyen ou le désir de posséder sa propre maison, vient de déclarer M. Denis V. Bachand, analyste des questions municipales.

Ces propos de M. Bachand sont contenus dans une récente chronique qui nous a été remise. L'analyste explique ainsi cette constatation: "A Victoriaville, on impose une taxe directe à tous les résidents locaux, en outre, une taxe de location, et ce en vertu d'une loi sanctionnée depuis déjà plusieurs années par le gouvernement du Québec qui dit poursuivre une politique de justice et d'égalité pour tous ses citoyens."

"Or, si cette loi, à son origine, pouvait avoir une certaine justification, elle n'a cependant plus sa place aujourd'hui; il suffit de constater que les deux villes les plus importantes du Québec, Montréal et Québec, excluent totalement cette forme de taxation pour en déduire qu'elle ne correspond plus aux exigences de la vie moderne."

M. Bachand donne d'ailleurs une liste des villes de plus de 6.000 habitants qui tout comme Victoriaville ont recours à une taxe de locataire basée sur le prix annuel du loyer payé. On y retrouve les noms de Plessisville, Coaticook, Lac-Mégantic, La Tuque, Asbestos, Cowansville et plusieurs autres.

Pourquoi la taxe de locataire basée sur le prix total annuel du loyer n'est-elle plus logique? "Parce que la technique la plus élémentaire de calcul du prix de revient exige que le prix d'un loyer renferme tous les éléments de coûts qui pourraient y être attribuables."

"Sachant que toutes les taxes foncières sont appliquées uniformément à tous les immeubles, qu'ils soient habités par leur propriétaire ou non, il ne fait aucun doute que ces taxes fassent partie du total des coûts attribuables au maintien de l'immeuble, au même titre que l'entretien, la charge hypothécaire, les réparations etc."

"Il apparaît donc évident qu'un propriétaire qui n'inclurait pas toutes les taxes municipales dans le prix de son loyer opérerait à déficit et ferait mieux de s'occuper d'autres genres de commerce plus rentables. Le locataire, donc, qui paie son loyer, rembourse effectivement toutes les taxes municipales dites "de propriétaire" et de ce fait se qualifie pleinement au titre de contribuable à part entière."

"Dans une municipalité, le

seul objectif du gouvernement du conseil est de servir ses résidents. C'est ainsi que chaque résidence devient l'objet d'une évaluation comptable, sur laquelle un taux de taxation est uniformément appliqué. Même si on peut mettre en doute, le fondement de justice et d'égalité d'une telle pratique, il n'en demeure pas moins que cette méthode de taxation accordée à chaque individu, la liberté de choisir un standard de vie qui lui convient, c'est à dire une évaluation qui sera conforme à son désir de participer au financement de sa municipalité."

"La taxe foncière, par définition, s'applique donc à toutes les résidences et doit être payée de la même façon par l'usager, que ce dernier soit propriétaire ou locataire. Le paiement de cette taxe se fasse directement par le propriétaire à même le loyer provenant d'un locataire change absolument rien au fait que c'est l'usager et non le propriétaire qui règle la note."

"La notion même de propriétaire devient de plus en plus confuse. On sait que la loi des compagnies permet à tout individu de posséder presque la totalité des actions ou de l'avoir d'une compagnie à responsabilité limitée. Cette compagnie, dûment incorporée jouit d'un statut juridique

à peu près identique à celui de ses propriétaires, mais constitue une entité complètement autonome aux yeux de la loi.

"C'est ainsi que M. X pourrait être propriétaire de la compagnie de son nom et dé-

tenir 98 pour cent de l'avoir de la compagnie. Dans un tel cas, M. X serait considéré par l'une ou l'autre des municipalités listées au tableau, comme un simple locataire de sa "propre" maison puisqu'il est locataire de la compagnie M. X. Cela permet à M. Bachand de conclure qu'à toutes fins pratiques, lorsqu'il s'agit de répartir le fardeau fiscal municipal, la seule question pertinente est de savoir qui utilise quel espace au sein de la municipalité."

L'actualité dans la région de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — LE CONSEIL MUNICIPAL de Norbertville a un nouveau membre. Il s'agit de M. Claude Létourneau qui a été nommé pour occuper le siège laissé vacant par M. Gilles Gauvreau. Ce dernier a laissé ce poste de conseiller pour accepter la charge de secrétaire-trésorier.

LA CLINIQUE DE DONNEURS DE SANG prévue à Princeville pour le mercredi 17 mars, aura lieu au gymnase de l'école Ste-Marie et non au sous-sol de l'église comme déjà annoncé. Les Optimistes invitent les donateurs de sang pour ce jour-là, de 2h à 5h, de l'après-midi (14h à 17h) et en soirée, de 7h à 9h30 (19h à 21h30) avec le gymnase de l'école Ste-Marie comme lieu de rendez-vous.

LE VESTIAIRE ST-EUSEBE de Princeville tiendra sa vente publique mensuelle le mercredi, 17 mars. La présidente, Mme Maria Lavigne, et ses collaboratrices recevront les intéressés ce jour-là au local du mouvement, local situé au sous-sol du Centre paroissial. Les périodes d'affaires sont de 2h à 5h, dans l'après-midi (14h à 17h) et de 7h à 9h, en soirée (19h à 21h). Les protégés de l'oeuvre, les familles moins favorisées et le public en général est invité à visiter les articles en étalage à cette occasion.

LA GARDE ST-EUSEBE de Princeville organise une manifestation spéciale pour le samedi soir, 20 mars. Participation à la messe de 7h30 (19h30) initiation de nouveaux membres à l'église paroissiale, partie récréative à la salle des Chevaliers de Colomb sont les principales activités au programme.

LA BRIGADE DES INCENDIES de Princeville a fait une sortie sous la tempête mais ce n'était pas pour un feu. Le chef, M. Clément Bechard et les pompiers ont prêté main forte à M. Léo Laroche, du personnel de la Plomberie Laroche Inc., pour une vérification à la toiture de métal de l'église qu'un fort vent menaçait d'endommager.

Un grand nombre de productions qui pénètrent dans les foyers par la radio et la télévision sont insignifiantes, immorales, choquantes. Même Radio-Canada diffuse des émissions de ce genre. Quantité de films présentés dans les cinémas ne valent pas mieux. Ces productions sont pourtant l'oeuvre de personnes qui se disent des adultes et spécialistes

Les états financiers approuvés pour 1970 au conseil municipal, paroisse de Plessisville, laissent voir un surplus de \$18.926. Les revenus sont de \$72.867 et les dépenses s'élèvent à \$53.947. Les ajustements faits par Québec à l'article de la taxe de vente ont donné quelque \$22.000 de revenus au conseil municipal rural de Plessisville pour l'année 1970. M. le maire Aurèle Brassard et les conseillers ont approuvé le bilan dont le secrétaire-trésorier, M. Marcel Collin, a donné lecture à l'occasion d'une séance régulière. Les seules dettes figurant sur les états financiers sont des obligations au montant de \$62.000. Ces obligations ont été émises pour des investissements au réseau d'égout servant la partie nord de la ville et située dans les limites de la municipalité rurale.

Le directeur du Service des relations extérieures du Conseil 2527 des Chevaliers de Colomb de Plessisville, M. Raymond Lacasse, vient de rendre public un rapport sur l'initiation qui a eu lieu récemment selon le nouveau rituel de l'Ordre. C'était la première fois à Plessisville que l'initiation se faisait selon ce nouveau rituel. Les membres qui ont assisté à la manifestation ont émis des opinions élogieuses sur ce nouveau mode. L'initiation a donné 90 membres au Conseil 2527 qui en compte maintenant quelque 500. Le conférencier était M. John Gormley, député de district. Initiation à l'école des métiers, rencontres fraternelles aux salles du Conseil 2527, banquet à la salle LE BOURGEOIS, ont marqué cette journée dont les activités ont été présidées par M. Gilles Genest, grand-chevalier du Conseil 2527.

Tournoi oratoire en préparation chez les membres du club Optimiste

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — Le Dr Marc St-Hilaire, responsable de l'organisation du tournoi oratoire juvénile chez les Optimistes de Princeville, a fixé au mardi, 30 mars, la date du débat. La sélection des candidats est en cours chez les jeunes intéressés à prendre part à ce tournoi oratoire. Des bonnes volontés secondent le Dr St-Hilaire et ces membres du personnel académique ont déjà une tâche importante de

réalisée. Cinq garçons et cinq filles seront les finalistes pour le soir du 30 mars.

"Voici mon credo" Le sujet à élaborer par les jeunes concurrents est: "Voici mon credo". Le grand gagnant sur le plan local se mérite une trophée et représentera les Optimistes de Princeville au débat de la zone VII. Ce tournoi de zone aura lieu à Drummondville. Le vainqueur de Drummondville ira ensuite au tournoi de district Est-Ontario-Québec-Maritimes, puis à l'international. Le Dr Marc St-Hilaire encourage les jeunes, garçons et filles, à prendre part aux éliminatoires préliminaires qui se feront d'ici au 30 mars dans les classes. Cette invitation est également faite par le président des Optimistes de Princeville, M. René Beauregard, et tous les membres du club.

Triple dimension du coopératisme dans le milieu étudiant du CEGEP



COOPERATIVE ETUDIANTE — Les étudiants du CEGEP de Victoriaville ont maintenant leur propre coopérative. Sur la photo, de gauche à droite, quelques responsables, MM. Gérard Boyer, professeur, Fernand Bergeron, président ainsi que le président du CEGEP Paul Emile Patry et Roger Benoit, directeur du service aux étudiants. (Photo La Tribune, Victoriaville)

VICTORIAVILLE, (ML) — C'est dans le but précis de démontrer la triple dimension du coopératisme, dans le milieu étudiant, au CEGEP de Victoriaville et dans divers milieux que l'on a décidé de tenir une exposition sur ce thème, au CEGEP de Victoriaville.

Cette exposition était une initiative des étudiants des techniques administratives du CEGEP. La palette du collage a été complètement décorée pour la circonstance. En pénétrant dans la pièce, on se trouvait entouré d'un immense fillet de jute.

"La formule du coopératisme remonte à 1761, alors qu'un groupe de tisserands cherchait un moyen pour faire face aux conséquences de la révolution industrielle. Nous avons rendu hommage à ces pionniers du coopératisme en nous faisant nous-même tisser d'un immense fillet" de commenter les responsables.

On sait d'autre part que les étudiants du CEGEP viennent de se créer une coopérative. Un local sera mis à leur disposition et on offrira du matériel de classe, des volumes et

autres articles à prix réduit aux membres sociétaires. Tout étudiant du CEGEP peut devenir membre sociétaire en achetant une part.

"Si la coopérative entre au CEGEP, c'est parce qu'elle est un moyen de formation. Du point de vue politique, la coopérative est un instrument d'apprentissage de la démocratie. Parce qu'elle est essentiellement une oeuvre de participation, elle permet l'épanouissement de valeurs sociales nécessaires à la vie démocratique comme la solidarité et l'entraide."

Le président de cette coopérative étudiante est M. Fernand Bergeron et le vice-président Jean-Louis Falardeau. Les directeurs sont Roger Benoit, Gérard Boyer, Jean-Guy Provencier et Serge Brochu.

Pour devenir un bon moyen d'éducation, la coopérative doit être bien intégrée au milieu étudiant. Elle doit entretenir des relations avec le mouvement coopératif de milieu. Celui-ci apportera l'aide dont elle a besoin et les étudiants auront conscience de participer à l'expansion du mouvement coopératif et d'en assurer la relève.

Défilé de modes du Kiwanis

VICTORIAVILLE, (ML) — Le défilé de modes du club Kiwanis aura lieu le 15 mars à compter de 8 heures à l'hôtel Central de Victoriaville et on distribuera pour plus de \$500 de prix de présence.

Ce défilé organisé par le club Kiwanis en collaboration avec le magasin La Salle et Ben Berke s'adresse à toute la population masculine et féminine. Un comité spécial a été formé au

sein du club Kiwanis et le président en est M. Roland St-Amand.

Il s'agira du second défilé de modes du club Kiwanis. L'an dernier, l'événement avait été couronné de succès. Tous les profits de cette soirée sont versés directement dans le fonds des oeuvres du club et sont utilisés pour secourir les nécessiteux.

On sait, d'autre part, que le

club Kiwanis a pris sur lui de soutenir les adolescents qui éprouvent des difficultés d'adaptation. Plusieurs cas ont été signalés de jeunes qui ont été aidés par le club et la société grâce au dévouement et à l'aide du Kiwanis.

Le policier-éducateur Jean Dion est le pivot de cette oeuvre. C'est par lui que l'on achève les demandes et l'assistance aux nécessiteux.

Clinique sur les arts graphiques et le style rédactionnel

VICTORIAVILLE, (ML) — C'est hier soir à Victoriaville que débutait la clinique sur les arts graphiques et le style rédactionnel organisée par les hebdomas du Canada.

Il s'agit en fait d'une initiative de la Commission de for-

mation professionnelle des hebdomas du Canada. Le responsable pour Victoriaville est M. Marcel Rivard. Le programme d'hier soir comprenait l'inscription des participants et un exposé de M. Christian Verdon. La clinique se tient au CEGEP de Victoriaville.

Christian Verdon a été chef de l'information au journal de Montréal-Matin durant 18 ans. Par la suite il a été chargé de comptes chez Gilles Desroches

et associés puis rédacteur à la Victoire de St-Eustache. Il a aussi été collaborateur au Dimanche-Matin durant quelques années puis gérant de rédaction au journal Le Droit d'Ottawa.

Présentement, il est préposé aux relations publiques et à la promotion au droit. Il a déjà été membre du jury des concours annuels des hebdomas du Canada. Cet avant midi, à 9 heures, la clinique se poursuivait par un exposé de M. Gil-

bert Martinet.

Ce dernier est assistant au vice-président des journaux Trans-Canada. Il est directeur technique à la Voix de l'Est de Granby, vice-président de Delpro Corporation, professeur à l'Institut des Arts graphiques, Français de naissance, il est au Canada depuis 10 ans.

L'on présentera cet après-midi la suite de ces exposés. Une assemblée plénière clôturera la clinique cet après-midi à 4 heures.

Le festival de l'érable offre \$3,000 aux sucriers du Québec

PLESSISVILLE, (GAB) — Les "sucriers" qui exploitent des érablières au Québec sont invités à présenter des produits à la plus importante exposition en son genre au monde. Cette exposition est une initiative du Festival de l'Érable de Plessisville à l'occasion de ses manifestations organisées pour la 13e année consécutive en 1971. Ces manifestations printanières attirent chaque année des milliers de personnes à Plessisville qui est qualifiée à juste titre de Capitale Mondiale de l'Érable. Plus de \$3.000 seront distribués en prix aux exposants. Tous les "sucriers" qui exposeront recevront un prix et des récompenses spéciales iront à ceux dont les exhibits auront été jugés supérieurs parmi les étalages.

Les intéressés à prendre part à cette importante exposition peuvent obtenir des renseignements aux formules d'inscription ainsi que les instructions concernant les produits à présenter. Les demandes peuvent simplement être adressées comme suit: Festival de l'Érable Inc., Plessisville, P. Q. C'est M. Roger

C. Dubois qui dirige le travail du comité chargé d'organiser et de réaliser cette exposition, tâche qu'il remplit depuis un certain temps déjà. Les produits de l'Érable à présenter à l'exposition sont: sirop, sucre, sucre mou, tire, beurre et bonbons. Un assortiment de ces produits forme une section du concours. L'entrée des exhibits est demandée pour les 21 et 22 avril. Des techniciens du gouvernement du Québec jugeront les exhibits les jours suivants. Quant à l'exposition, elle sera ouverte au public du 25 avril au 2 mai inclusivement, à l'hôtel de ville de Plessisville.

On sait, d'autre part, que le

Le Roi de l'Érable

Un hommage particulier est rendu chaque année au sucrier qui remporte les grands honneurs à l'occasion de cette exposition organisée par le Festival de l'Érable de Plessisville. Le titre du Roi de l'Érable lui est attribué pour un an. Un magnifique trophée est remis au Roi de l'Érable en plus des autres récompenses méritées. En 1970, c'est M. Clément Demers de St-Pierre-Baptiste, comté de Mégantic, qui a remporté les grands honneurs à l'exposition du Festival de l'Érable de Plessisville et qui a été couronné Roi de l'Érable.

produit typiquement de chez nous. La cérémonie du "lancement" a eu lieu à l'hôtel de ville de Plessisville en présence de nombreuses personnalités.

Souhaits du maire

Le maire Rosaire Côté, accompagné de son épouse, a souhaité la bienvenue à ceux qui ont pris part à la manifestation. Il a félicité les responsa-

bles de l'organisation du 13e festival de l'Érable. Le premier magistrat de Plessisville a émis des vœux pour le succès des manifestations prévues et dont les principales sont au programme pour la période du 24 avril au 2 mai. M. Côté a fait remarquer que le festival de l'Érable de Plessisville était une chose qui méritait toute l'attention possible

Le programme des épreuves de la fin de semaine est très complet. Samedi matin, dès 10 heures, il y aura épreuve de descente. A deux heures de l'a-

Campagne de financement au Parti québécois

VICTORIAVILLE, (ML) — Lors d'une récente assemblée tenue au CEGEP, le Parti qué-

bécois Arthabaska a lancé sa campagne de financement populaire pour l'année 1971-72.

A cet effet, quatre équipes de dix sollicitateurs chacune visiteront les membres. Ces sollicitations ont permis au parti, depuis sa formation, de se doter des instruments essentiels dont il a besoin pour soutenir son action.

En effet, c'est l'ensemble de ces petits dons qui font que le Parti québécois, contrairement aux vieux partis, aura les mains libres lorsqu'il prendra le pouvoir, nous disent les responsables.



Les Ambulanciers St-Jean de la division 341 ont donné une séance d'information à Princeville. Les animatrices présentes ont donné des détails sur des cours premiers soins à domicile, cours prévus pour avril. Cette formation spéciale est mise à la disposition des maitresses de maisons et de tous les éléments féminins intéressés à acquérir des notions dans ce domaine. La séance d'information a été animée par Mme Huguette Grouard (à gauche sur la photo ci-dessus) caporal qui reçoit les instructions pour les cours en préparation, Mme Laurette Tardif (au centre) de Victoriaville, officière de la division 341 des Ambulanciers St-Jean, aussi de Victoriaville, caporal de la division 341 des Ambulanciers St-Jean.

Les ambulanciers St-Jean de Plessisville font du secourisme en motoneiges

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Huit membres de la division de Plessisville des Ambulanciers St-Jean ont suivi un entraînement spécial et formé une équipe de motoneigistes pour le secourisme et les premiers soins. Cette initiative a été prise dans le but de venir en aide plus efficacement à ceux qui ont besoin lors des accidents durant la saison froide. M. Gérard Bélanger est le responsable de cette équipe qui est du nouveau pour les Ambulanciers St-Jean de Plessisville. Ses collaborateurs sont: MM. Jean-Luc Gagnon, Keith Campbell, Claude Provencher, Rodrigue Bellemare, Camille Gagnon, Marcel Huot et Marcel Bellemare. Chacun de ces motoneigistes a une trousse de premiers soins dans son véhicule et est prêt à accompagner, sur demande, les groupes qui font des randonnées plus ou moins longues.

Pour se moderniser

A l'oeuvre partout

Les membres de l'équipe dirigée par M. Gérard Bélanger sont à l'oeuvre sur les parcours de motoneiges et travaillent également là où il y a des risques d'accidents en hiver. En utilisant leurs motoneiges, les membres de cette équipe peuvent porter rapidement secours aux personnes blessées. Pour le moment, la brigade de motoneigistes est en devoir durant les fins de semaines et les jours de fêtes seulement. Toute la région de Plessisville profite des services de cette équipe des Ambulanciers St-Jean. M. Camille Gagnon, surintendant de la division, ainsi que le Dr Jules Boisvert, médecin attitré, ont vu à donner à ces bonnes volontés toute la formation requise pour leur permettre d'exercer efficacement leur tâche.

Cours de perfectionnement

C'est pour se moderniser et "être à la page" que la division de Plessisville des Ambulanciers St-Jean a ainsi formé une section de motoneigistes pour le secourisme et les premiers soins. Les promoteurs de cette initiative font remarquer que c'est là une nouvelle preuve de souci qu'ont les Ambulanciers St-Jean d'améliorer leurs services. Ils précisent que l'on est souvent porté à oublier ce que font les Ambulanciers St-Jean si on les voit partout où il y a foule. La section qui vient d'être formée est le meilleur exemple qui puisse être donné de l'évolution dont les Ambulanciers St-Jean ont à cœur pour secourir aussi efficacement que possible l'humanité souffrante.

Une trentaine de membres de la division de Plessisville des Ambulanciers St-Jean suivent actuellement des cours de perfectionnement en secourisme et en premiers soins. Les séances ont lieu au local mis à la disposition des Ambulanciers St-Jean à l'Edifice social par le conseil municipal. L'instructeur pour les séances est M. Camille Gagnon, surintendant de la division. Le Dr Jules Boisvert seconde M. Gagnon en agissant comme animateur pour ce qui concerne le côté médical des cours. Le Dr Boisvert s'occupe également de faire passer les examens aux candidats qui se présentent après avoir suivi les séances au programme.

Arrestation pour faux chèques

DRUMMONDVILLE - SUD, (RG) — La Sûreté municipale de Drummondville-Sud a procédé, hier, à l'arrestation d'un individu de 26 ans de St-Nicéphore, en rapport avec une affaire de faux chèques.

Il s'agit de André Granger qui était recherché par la police depuis le mois de mars 1970 alors qu'un mandat d'arrestation avait été émis parce qu'il ne s'était pas présenté devant la Cour pour recevoir sa sentence relativement à une autre affaire de faux chèques.

Granger a été arrêté hier dans un club de motoneiges à St-Majorique à la suite d'une indication à la police. Il a alors

comparu devant le juge de paix J. N. Shooner où il a été mis en accusation. En raison d'événements passés, tout cautionnement a été refusé à l'accusé qui devra donc attendre à l'ombre sa comparution devant la Cour des sessions de la paix qui a été fixée au 16 mars.

Selon le rapport de la police, le suspect aurait passé des faux chèques à l'épicerie Jutras située sur le boul. Mercure à Drummondville-Sud de même qu'à sa maison de pension de St-Nicéphore. Le montant total des faux chèques qu'il aurait fait à son nom et qu'il aurait signés du nom d'un contracteur drummondvillois serait d'environ \$600.

Acton Vale en bref

ACTON VALE, (DNC) — Le Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale a de nouveau tenu à récompenser un membre actif qui ne cesse de se dévouer depuis plusieurs années pour son Conseil et pour la cause de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. On se souviendra en effet, que depuis deux ans, M. JACQUES GAUCHER, celui dont il est question ici, contribue très largement au succès des Parties de Cartes du Conseil. Jacques est aussi celui qui ne refuse jamais de travailler avec beaucoup d'acharnement à la réussite d'une organisation des Chevaliers... C'est pour toutes ces raisons et beaucoup d'autres, que le Grand Chevalier, M. Gilles Lamothe a décidé de lui attribuer pour le mois de mars, le titre tant convoité de "Chevalier-Mérite".

"CHEVALIERS-ETOILES"

Des certificats de "Chevaliers-Etoiles" ont été remis à deux autres membres pour leur dévouement au cours des derniers mois. Il s'agit de M. DENIS BISAILLON, qui dirige l'équipe pour les déjeuners mensuels, qui soit dit en passant fait un très beau travail; et de M. LEONARD GUILMAIN qui s'est dévoué lors des réparations de la salle des Chevaliers alors qu'il s'est occupé de sabler le plancher. M. Gilles Lamothe a fait la présentation des certificats aux récipiendaires.

Les Lynx du pilote Fernand Savoie se sont assurés le championnat de la ligue de hockey Junior "C" du président André Jetté, au cours d'une joute décisive remportée aux dépens du St-Germain grâce à un but important de Denis Dubreuil. Claude Nadeau avait ouvert le pointage avec l'aide de Serge Picard et Yves Despaties. Le but des Eperviers a été compté par Guy Montcalm assisté de Denis Labonté et Jean Fortier...

LES ELIMINATOIRES

Les éliminatoires ont débuté deux jours plus tard alors que dans la série A, les Lynx prenaient les devants 1-0 avec une victoire de 5-3 sur les Tigres. Jacques Couture et Mario Loiseau ont été les vedettes avec deux buts chacun. Claude Lamothe a réussi l'autre filet cependant que Claude Nadeau fournissait deux aides et Denis Dubreuil, une...

Dans la série B, l'excellente tenue de Denis Labonté et J.-M. MacLure avec deux buts chacun a permis aux Eperviers de St-Germain de vaincre les Lions 6-3. A. Montcalm et A. Parenteau ont compté les deux autres buts. MacLure, Parenteau, Montcalm, Parenteau et Labonté ont offert des aides. Pour les perdants, M. Laliberté, Réal Plasse et M. L'Ecuyer ont été les compteurs... Les Eperviers ont donc pris les devants 1-0 dans cette classique.

Dans la Série "A" pour les perdants, Richard Jutras, Daniel Thériault et Roger Benoit ont compté...

Au cours d'un souper qui s'est déroulé à l'Hôtel Manoir Acton d'Acton Vale ces jours derniers, M. J.-E. Laflamme gérant du CMC St-Hyacinthe-Acton Vale-Beloil, rendait publique la promotion de M. André Thériault d'Acton Vale, comme conseiller-responsable au Centre de la Main-d'œuvre du Canada à Acton Vale.

Cette promotion vient à la suite de la nomination de M. J.-S. Forcier au CMC de St-Hyacinthe. A cette occasion également, M. Laflamme en profita pour présenter M. Raymond Huneault, comme conseiller en main-d'œuvre au CMC d'Acton Vale.

C'est en effet, samedi et dimanche prochains les 13 et 14 mars, que plusieurs candidats, près d'une cinquantaine, seront initiés au 3e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb à Acton Vale, après une campagne intensive de recrutement organisée par le Conseil 2825 local. Les responsables de cette initiative semblent très heureux des résultats obtenus au cours de cette campagne de recrutement qui augmentera les effectifs du Conseil 2825 d'Acton Vale.

Drummondville-sud accepte le principe du regroupement de services

DRUMMONDVILLE - SUD, (RG) — La municipalité de Drummondville-Sud a accepté, au cours de la dernière assemblée régulière, d'adopter une résolution appuyant la Chambre de commerce du comté dans son projet d'étude d'un regroupement de services et autres de sept municipalités environnantes.

On sait que la demande de la Chambre de commerce était parvenue au conseil municipal pour l'assemblée du mois de décembre mais que la décision avait été remise à une date ultérieure parce qu'il y avait présentement une autre étude en cours en ce qui concerne la fusion de Drummondville et de Drummondville-Sud.

Le projet

On se souviendra que le projet de la Chambre de commerce concerne les municipalités suivantes: Drummondville, Drummondville-Sud, Grantam-Ouest, St-Nicéphore, Cantons-Unis de Wendover et Simpson ainsi que le village

et la paroisse de St-Germain. Jusqu'à maintenant, toutes ces municipalités ont souscrit au projet de la Chambre de commerce du comté de Drummond à l'exception des Cantons-Unis de Wendover et Simpson.

Dans son projet, la Chambre mentionne que le ministère des Affaires municipales est en mesure de faire une étude objective pour évaluer la possibilité, les avantages et les désavantages ainsi que les modalités d'un regroupement de services et autres pour les municipalités qui en font la

demande. On prend également en considération que l'étude n'engage en rien les municipalités concernées et qu'elles peuvent accepter ou refuser un tel regroupement à la suite de l'étude.



LES ARTISTES ASSOCIÉS — Ce groupement de peintres drummondvillois a inauguré son local situé au 303-A rue St-Jean en présence de nombreuses personnalités. Dans l'ordre, Mme Marthe Tessier, présidente des Artistes Associés de Drummondville, le maire Philippe Bernier, Mmes Marguerite Croteau, vice-présidente, et Marie-France Daem, publiciste.

(Photo La Tribune, Drummondville)

'Rhum blanc' au Québec?

on dit: 'CARIOCA'

le No 1 au Québec

Distillé et mis en bouteille à Valleyfield, Québec, sous contrôle des propriétaires, Companhia Ron Carioca, San Juan, Puerto Rico.

RICHELIEU

"...le meilleur produit que nous ayons jamais fabriqué"



Napoléon Drouin
1862 - 1934

Mon père, Napoléon Drouin, a été le fondateur de la Compagnie de Tabac Rock City, en 1899. Pendant trois générations, ma famille a fièrement maintenu les normes d'excellence et de savoir-faire établies par le fondateur. Etant l'aîné des membres de la famille Drouin, il me fait plaisir de vous présenter le plus récent et le meilleur produit que nous ayons jamais fabriqué, la cigarette Richelieu. Je suis persuadé qu'elle vous plaira. Votre tout dévoué,

O. Drouin
(Olivier Drouin)

La Compagnie de Tabac Rock City Limitée
180, rue de la Couronne, Québec



Seul Richelieu porte le ruban d'excellence bleu et rouge.

L'initiative privée va-t-elle suivre M. Mackasey?

Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, a déposé aux Communes un projet de loi dans lequel on demande au parlement de modifier le code du travail pour établir l'égalité de salaire sans distinction de sexe, de nouvelles normes relatives aux congés de maternité, le préavis de cessation d'emploi, l'indemnité de fin d'emploi, le congédiement pour motif de saisie-arrest et de porter à \$1.75 le salaire horaire minimum.

Ce projet de loi vise l'amélioration des conditions de travail des Canadiens non syndiqués employés dans les entreprises dont l'activité est de compétence fédérale, notamment les chemins de fer, les transports routiers maritimes et aériens, les services liés à ces transports, les réseaux interprovinciaux et internationaux de téléphone, de télégraphie et de câble, la radiodiffusion, la télévision et les banques. Il affectera environ 530.000 travailleurs dont 55 p. 100 ne sont pas syndiqués.

Une déclaration de M. Mackasey faite en dehors des Communes laisse entendre que les prescriptions de son projet de loi s'appliqueront également à la fonction publique fédérale, à titre de politique fédérale. Il n'a pu donner l'assurance que les provinces adopteraient des mesures correspondantes à celles que contient son projet de loi.

Notons d'abord qu'il ne s'agit que d'un projet de loi qui n'est pas de portée générale. Il a cependant son importance. Ainsi, si le projet de loi est adopté en tenant compte de ses principales recommandations, le cabinet fédéral pourra majorer à l'avenir le salaire minimum sans être tenu d'obtenir l'assentiment du parlement par voie d'amendement au code du travail. Ceci, de l'avis de M. Mackasey, constitue une grande amélioration en ce sens qu'il permettra de réagir avec beau-

coup plus de célérité aux conditions économiques changeantes.

Toutes les prévisions du projet d'amendement au Code canadien du Travail, si elles sont acceptées, entreront en vigueur le premier juillet, à l'exception de celle relative au salaire minimum qui le sera à une date non encore déterminée.

L'attention que l'on porte à la femme dans le projet du ministre du Travail occupe une large place. En effet il révoque la Loi sur l'égalité de salaire pour les femmes, loi adoptée en 1956, et la remplace par de nouvelles prescriptions dont les répercussions seront autrement plus profondes et complexes. Les nouvelles mesures suggérées proscrivent les écarts de salaire en-

Que propose M. Mackasey dans le secteur qui l'intéresse? Dans le secteur privé la mesure s'avérerait très onéreuse.

Le projet de loi contient d'autres mesures qui, si elles sont justes, peuvent aussi être assez onéreuses. C'est le cas du préavis. Les entrepreneurs au service du ministère fédéral du Travail seront tenus de fournir des préavis dans le cas de mises à pied impliquant cinquante employés au plus. Ces préavis varieront selon l'importance des mises à pied, allant de huit semaines dans le cas de cinquante mises à pied à seize semaines dans le cas de trois cents mises à pied. Sur ce point le gouvernement n'entend pas rire: toute infraction à ces dispositions pourrait entraîner une amende allant jusqu'à \$100.000.

Sur le plan social les amendements que contient le projet de loi de M. Mackasey s'imposent, nonobstant la hausse des déboursés qu'ils occasionneront. Cette hausse fera bouler de neige au fur et à mesure que les différents gouvernements provinciaux suivront l'exemple d'Ottawa. Elle provoquera aussi des répercussions dans les différents secteurs de l'initiative privée. Dans ces derniers les amendements proposés au Code canadien du Travail pourraient bien, avec le temps, se traduire de deux façons: contribuer à l'amélioration de la rémunération des employés et diminuer le nombre de mises à pied, tout en provoquant beaucoup plus de rétention du côté de l'embauchage de nouveaux employés.

Même si le projet du ministre du Travail n'embrasse pas tout le monde du travail canadien, il n'en constitue pas moins en soi une mesure prioritaire susceptible d'alléger le chômage tout en mettant, après le premier juillet, plus d'argent en circulation.

Alvarez VAILLANCOURT

Éditorial

tre la main-d'œuvre masculine et féminine chaque fois qu'il s'agit d'un même travail ou d'un travail analogue dans l'exécution de tâches nécessitant les mêmes qualifications, le même effort et la même responsabilité, ou des qualifications, un effort et une responsabilité analogues. Il s'agit ici d'une mesure élémentairement équitable.

Les recommandations vont plus loin. Les femmes comptant une année de service dans une entreprise auront droit à un congé maximum de onze semaines avant l'accouchement et de six semaines après. Dans l'optique des lois sociales les plus humanitaires il ne faudrait pas accorder le congé de maternité sans solde.

bloc-notes

L'avenir de l'industrie textile

De passage à Sherbrooke cette semaine, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a commenté la situation de l'industrie textile.

M. Pépin a répondu aux questions des journalistes en disant que la rationalisation de cette industrie occasionnerait des mises à pied.

Le ministre souhaite que l'industrie s'oriente vers des secteurs de production rentables, ce qui signifie que d'autres secteurs devront cesser leurs opérations.

L'industrie est certainement prête à faire ces adaptations, mais le travail le plus urgent consiste pourtant à limiter les importations de textiles japonais et asiatiques sur le marché canadien.

La proportion des importations étrangères n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années au point d'atteindre maintenant environ la moitié des produits sur le marché canadien.

L'industrie textile en général ne peut fonctionner sans savoir le plus exactement possible ce qui l'attend. Or l'indécision du gouvernement fédéral depuis de nombreuses années en matière d'importations provoque une instabilité dans cette industrie et dans le niveau de l'emploi.

Si l'industrie textile pouvait être assurée que les importations seront limitées à un point précis, elle pourrait planifier ses investissements et sa production en conséquence, dont assurer une stabilité qui n'existe plus au chapitre de ses opérations.

Le ministre Pépin a rappelé la création récente d'un comité spécial du textile qui doit protéger l'industrie textile contre le dumping des produits étrangers. Ce comité devra se mettre à l'œuvre et produire des résultats concrets rapidement, sinon il sera peut-être trop tard.

Alain GUILBERT



Le futur régime d'assistance sociale du Québec

N.D.R. — Dans une conférence prononcée récemment à Québec, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a expliqué les grandes lignes de la future politique sociale du Québec. Voici des extraits de cette explication:

... Voici comment, dans ses aspects essentiels, le régime peut fonctionner en pratique. A titre d'exemple la formule de stade I peut prévoir, à partir des données du Conseil économique du Canada ajustées à 1971, que pour une classe de revenu de 0 à \$2.000, par année, ou de \$166, par mois, l'allocation sociale soit réduite d'un tiers des revenus de travail ou d'autres revenus. C'est dire de façon concrète qu'en 1971, un couple sans enfant pourrait s'il avait des revenus se chiffrant à \$1.000, par année, se prévaloir de la première formule appelée stade I et voir son allocation prévue à ce stade de \$2.045, réduite du tiers de ses revenus, soit de \$333. Le revenu total dont il disposerait serait alors de \$2.712, résultant des sommes de \$1.000, de revenus du travail et de \$1.712, de l'allocation sociale. Alors que dans un régime traditionnel d'assistance sociale, ce couple serait forcé de faire un choix entre un revenu du travail de \$1.000, ou une allocation d'assistance sociale de \$2.045, avec le résultat que l'on connaît, le régime proposé en lui permettant de hausser son revenu total à \$2.712 l'incite fortement à demeurer au travail. Il en résulte également une économie pour le trésor public, puisque le montant d'allocation versée à ce couple serait réduit de \$2.045 à \$1.712.

L'effet incitatif du régime se manifeste particulièrement pour la catégorie de revenus de \$2.000, à \$4.000, toujours dans

le cas d'un couple sans enfant. Le régime pourrait prévoir pour la tranche de revenus dépassant \$2.000, une réduction de l'allocation de 55% de ces revenus alors que le taux de réduction pour les revenus de moins de \$2.000, est de 33%. Une personne touchant des revenus de \$3.000, recevrait donc une allocation égale à environ \$825, ce qui signifierait un revenu total de \$3.825. Ce dernier exemple illustre de façon claire comment le régime proposé pourrait combattre plus efficacement la pauvreté que le régime actuel d'assistance.

Quant aux personnes qui, soit en raison de leur état de santé ou de leur âge, ne peuvent retirer un revenu du travail, le régime proposé comporterait un niveau plus élevé d'allocations sociales; le cumul du revenu du travail ou d'autres sources serait toutefois exclu.

Ce Régime général d'allocations sociales que nous préconisons remplacerait donc, croyons-nous, avec beaucoup d'avantages, le régime actuel d'assistance qui ne répond plus, en pratique, aux objectifs qui lui ont été fixés. En effet, alors que le régime d'assistance doit être résiduel par rapport aux régimes d'assurance, voici qu'il est devenu le programme le plus important au plan financier. De là, les difficultés d'administration qu'il soulève et les nombreuses possibilités de fraudes qu'il présente. Le nouveau régime général d'allocations sociales proposé aurait l'avantage de pallier ces difficultés puisqu'il permettrait le cumul des allocations sociales avec les revenus du travail ou autres.

Le deuxième palier du sys-

tème proposé comporte les régimes d'allocations sociales dont les prestations deviennent des substituts aux allocations sociales. Ces régimes qui sont principalement ceux des rentes, des accidents du travail, de l'assurance-chômage, de la sécurité de la vieillesse, garantissent ou assurent le paiement d'une somme convenue, en cas de réalisation de certains risques sociaux et leur assurent ainsi une protection supplémentaire contre l'insuffisance de revenus. Ces régimes qui ont été conçus dans un cadre différent, devront donc être adaptés et intégrés en fonction de la politique générale de sécurité du revenu.

Le troisième palier comporte un régime d'allocations familiales qui sert de charnière entre le Régime général d'allocations sociales et les régimes d'allocations sociales et qui comble directement les besoins créés exclusivement par l'incidence des charges familiales sur les conditions économiques des familles à faible revenu. Le régime que nous proposons comporte un certain nombre de caractéristiques importantes. Dans un tel régime, des allocations familiales de l'ordre de \$150, à \$200, par année, par enfant, devraient être versées. Ces allocations devraient cependant varier en fonction de l'âge des enfants et leur versement s'effectuer de façon universelle.

Au lieu de réaliser la sélectivité par la réduction du montant des allocations à mesure que le revenu de la famille s'accroît, il nous paraît préférable que le mécanisme de l'impôt assure cette récupération pour les familles dont le

revenu est supérieur à \$5.000. A cette fin, un barème spécial d'imposition devrait être prévu et les exemptions fiscales pour les enfants à charge être éliminées pour être remplacées par les allocations familiales elles-mêmes; le barème d'imposition devrait tenir compte à la fois des niveaux de revenu et du nombre d'enfants par famille. De plus, le programme d'allocations scolaires devrait être intégré au programme d'allocations familiales et en épouser les objectifs et les caractéristiques.

Le régime d'allocations familiales revêt une importance particulière compte tenu de la chute très prononcée des taux de natalité au Québec et de la relation étroite entre la taille des familles et la pauvreté.

Une dernière dimension d'une politique efficace de sécurité du revenu implique que le système établi vise fondamentalement à promouvoir la prévention et la réintégration sur le marché du travail. Les moyens utilisés doivent permettre d'intensifier la fonction préventive des régimes en leur permettant de rejoindre les familles dont le chef ne retire pas des revenus du travail suffisants, d'éviter de situer les bénéficiaires en marge du marché du travail et d'intégrer davantage l'assistance sociale aux mécanismes qui répartissent le revenu national.

Il apparaît possible au gouvernement du Québec d'appliquer la politique de sécurité du revenu énoncée précédemment, sans qu'il en résulte nécessairement, à tout le moins à court terme, un fardeau additionnel

sur le budget général. En effet, il s'agit beaucoup plus d'un réaménagement des ressources existantes que d'une injection de nouvelles ressources, d'autant plus que ce réaménagement conduira à des rendements plus grands. Enfin, particulièrement en ce qui a trait au régime général d'allocations sociales, dont le coût dépendrait du niveau des seuils de revenus fixés, on peut très bien concevoir procéder par étapes dans la fixation de ces seuils. L'important c'est de retenir l'objectif essentiel que constitue un système intégré opérant une redistribution verticale pour combler le déficit entre les revenus et les besoins, et de s'éloigner de la conception traditionnelle orientée d'abord vers la protection et le maintien des revenus et la compensation des charges familiales, laquelle ne peut être vraiment efficace dans la lutte contre la pauvreté.

En fait, ce que nous visons en ce qui a trait à la sécurité du revenu, est identique avec ce que nous faisons relativement aux services de santé et aux services sociaux. Nous cherchons d'abord et avant tout à donner à tous ces services une plus grande rentabilité à la fois économique et sociale. Une telle attitude ne procède nullement d'une vision socialisante doctrinaire du monde. Elle procède plutôt d'une vision réaliste de la situation qui prévaut à notre époque. Si on se rappelle le lien fondamental qui existe entre le développement économique et le développement social, tout, de nos jours, prend une dimension sociale. Ainsi, celui qui contribue à créer de

nouveaux emplois, bien sûr, favorise le développement économique du Québec, mais joue aussi, nul n'oserait le nier, un rôle social de tout premier ordre. De telle sorte qu'il serait difficile de dire, qui de celui qui se préoccupe d'abord et avant tout de la création de nouveaux emplois, et de celui qui se préoccupe de ceux qui n'ont pas d'emploi, joue le rôle le plus important au plan social. Dans la réalité, il importe peu de répondre à une telle question puisque, comme nous l'avons vu, les deux fonctions sont indissociables dans la poursuite du développement global de la société.

En terminant, je désire souligner que la politique sociale n'a pas une portée illimitée. A cet égard, j'ai mentionné, lors de la Conférence des ministres du bien-être social, tenue à Ottawa le 28 janvier dernier, que par politique sociale, le gouvernement du Québec entend l'ensemble des politiques dans chacun des domaines suivants: sécurité du revenu, services de santé, services sociaux, main-d'œuvre, habitation et loisirs. Le champ de la politique sociale est donc circonscrit par les éléments essentiels au fonctionnement normal et au développement de l'homme face aux exigences de la société dans laquelle nous vivons. L'objectif de la politique sociale est de faire en sorte qu'en conjonction avec les politiques d'éducation et de croissance économique, chacun puisse avoir la possibilité de se développer et de demeurer intégré aux courants de la société, en d'autres termes, de donner à chacun une égalité des opportunités...

L'Opinion des LECTEURS

Une vedette en minuscule

East Angus, le 9 mars 1971

La Tribune, Sherbrooke.

J'ai regardé l'émission "Avec André Guy" du 9 mars, animée par exception ce soir-là par Robert Grand-Maison, qui d'ailleurs m'a beaucoup plu pour sa diplomatie à l'égard de celle que je qualifie de "tête folle" et qui a manqué assurément de gentillesse envers son interlocuteur en se refusant de répondre à une question qui n'était pas indiscrète le moins du monde.

Cette émission m'avait beaucoup plu jusqu'à date et si elle a bifurqué ce soir-là, c'est grâce à cette soi-disant "comédienne" qu'est Mariette Lévesque; jusqu'à date le choix des personnalités invitées fut judicieux et ces artistes étaient sincères dans leur "affaire". Disons simplement que Mariette Lévesque ne l'a pas du tout "l'affaire" et que le public n'a pas fini de se plaindre des apparitions de cette vedette en "minuscule".

Mlle Céline BISSON, East Angus

Réponse à un Torontois

En réponse à M. Raymond Genesee,

"Invité par des amis de Magog..." cf. Tribune du 3, p. 25, tel qu'un faucon, tu te poses!

Après la lecture du journal, tu confesses: "Je suis littéralement choqué..." Il t'en faut bien peu! Tu dois être fatigué. La grande ville t'épuise. T'as besoin de repos. Une poignée de vitamines C te conditionnerait.

Vivent les journaux anglophones torontois! Gloire à leurs éditorialistes, nouvellistes et correspondants! Ça c'est du monde! Je ne partage pas ton enthousiasme, car je hais l'admiration fondée sur des contes. Qui n'a pas vu Toronto? Et cela ne donne pas le talent; ça peut même empêcher d'y atteindre.

Ces chers journaux de là-bas, assures-tu et c'est touchant, parlent souvent avec un souci certain d'objectivité... Pourquoi ne parlent-ils que "souvent" et non toujours? Imitent-ils les journaux québécois? Cela doit être vrai, parce que c'est toi qui le dis!

— On a bien voulu m'informer, dis-tu, que votre presse est médiocre et partielle... Défies-toi des mauvaises langues...

La "volonté nouvelle du Québec" tu ne la connais pas même si tu peux en parler à ton aise de l'Ontario. Ton amour-propre te rend téméraire. Et l'injustice que tu dénonces, comment pourrait-elle pourfendre un non-abbonné? Tends désormais au bon sens. Pour y parvenir, souviens-toi que le chemin est glissant et difficile à tenir particulièrement en hiver, au pays des loups-garous.

J.-C. CAJOLET

Les prédictions du Grand Henri

Magog, le 4 mars 1971

L'Opinion des Lecteurs, La Tribune.

Monsieur,

Je viens par la présente répondre à la lettre farfelue, bourrée de préjugés, d'insinuations malveillantes et d'insultes grossières, signée par Pierre Bédard et parue dans La Tribune en date du 4 mars '71.

Il est évident, cher monsieur Bédard, que vous ne comprenez rien à ce que vous lisez... car je n'ai jamais dit, ni écrit comme vous l'affirmez "que personne au monde n'aurait pu prédire les événements qui se produiraient bientôt au Québec...". Mais j'ai plutôt relaté ce qu'avaient affirmé nos premiers ministres Trudeau et Bourassa... et ne vous en déplaît, c'est ce qui était écrit en noir sur blanc dans La Tribune du 25 février dernier.

Soit que vous manquez d'instruction et ne savez pas lire; ou bien vous êtes maladroit et ne comprenez pas le sens des mots et des phrases.

Aussi, vous devriez vous renseigner davantage... Vous dites qu'aux mois de juillet et d'août dernier La Tribune a publié des articles signés par E. S. "La révolution est-elle possible?" et par Ascenseur "L'Eglise canadienne serait-elle piégée?"... soit, j'ai lu ces articles qui, en résumé, répétaient à peu près ce que Le Grand Henri avait dit déjà à la télévision, à la radio et écrit dans plusieurs journaux depuis fort longtemps.

Faites un petit effort d'esprit et essayez de comprendre qu'il y a une différence énorme entre une "probabilité incertaine" et une "prédiction précise" faite des mois à l'avance... telles les prédictions du Grand Henri... RAFFINE

Histoire vs démolition

Sherbrooke, le 9 mars 1971

M. le Directeur,

Pendant que Sherbrooke sert de "ville-pilote" depuis quelques années pour toutes sortes d'études et enquêtes gouvernementales et autres, il y a des clubs et formations de tous genres, les Chambres de Commerce, la CERCE, etc., etc.

Il y a aussi la "Société d'Histoire (Historique) de Sherbrooke" qui ne semble pas se rendre compte que par la "renovation urbaine" du Secteur St-François, c'est une partie de la "petite ou grande histoire" de notre Cité qui s'en ira avec la démolition côté nord de toutes les maisons, dont quelques-unes sont sur la photo de 1881 accrochée au mur du Bureau du Tourisme et, en plus petit, dans le volume de M. Demers, "Sherbrooke".

Nous sommes dans une de ces maisons que nous pouvons reconnaître sur cette photo de 1881. Il en reste en 1971 peut-être 9, en plus de l'hôtel, sur la rue qui s'est appelée Bord de l'eau. Front, St-François et actuellement Boul. St-François Nord.

Il y a de l'Histoire qui ne s'est pas écrite encore ici de notre coin. Il y a des personnes qui y demeurent depuis près de 60 ans.

Pour ceux qui aiment l'Histoire, j'espère qu'on s'occupera de celle de notre Secteur, de la bouche même des personnes qui la connaissent; elle sera VRAIE... sans légendes...

SHERBROOKEOISE

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDEE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) LTEE,

221, rue Dufferin, Sherbrooke — Tél.: 569-9201

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No. 1539.

ABONNEMENT: au Canada par la poste, sauf endroits des services par camélot et routes motorisées: 1 an: \$24.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$7.00; 1 mois: \$3.50. Aux États-Unis avec Supplément Postaux: 1 an: \$35.00; 6 mois: \$20.00; 3 mois: \$12.00; 1 mois: \$6.00. Autres pays, outre mer, etc.: 1 an: \$50.00.

La Tribune est socialement la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques affiliés à l'Audit Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse Canadienne, Presse Association, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos facsimilé de Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ, président et directeur général, JACQUES-G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur.

Il est encore temps pour
une bouffée de soleil!
Charron Voyages
38, Notre-Dame E. 752-6861
Victoriaville

LA TRIBUNE

de windsor, asbestos,
richmond, bromptonville

Confection
Mercurie
Chaussures
Vêtements sport
**Raoul
Saucier**
Place St-Dominique
Victoriaville, Qué.

PAGE 4

SHERBROOKE, VENDREDI, 12 MARS 1971

Conseil de communication et de développement à Valcourt

Le conseil a aussi autorisé l'achat d'habillement de police prévu à la convention collective selon les nouvelles normes de la fraternité des policiers.

Le chef des pompiers a été délégué à un congrès qui se tiendra les 14, 15 et 16 juin prochain à Sherbrooke.

Pour faire suite à une décision du conseil une nouvelle

Chronique municipale

demande de vente d'émission d'obligation sera publiée le 20 mars et le retour devra se faire pour le 6 avril.

Le conseil a accepté le transfert d'opération de l'auto-taxi de Napoléon Champagne en faveur de Gilbert Perreault.

Le conseil a accepté des comptes pour une valeur globale de \$19,197.83 payable au premier mars.

Le conseil expédiera par voie d'avis public une offre d'emploi comme deuxième homme à l'usine de filtration le 5 avril prochain.

Le conseil a adressé ses félicitations à Earl Kendall pour le succès encouru dans ses examens à l'Institut de police de Nicolet. M. Kendall a obtenu 88% lors de ses examens.

M. Roland Riendeau a été délégué à des cours de formation en expansion industrielle offerts les 17, 18 et 19 mars à Ayr's Cliff.

Les membres du conseil disponibles ont été délégués à assister au forum organisé pour le 19 avril prochain par l'Association québécoise de la technique de l'eau. On étudiera les problèmes de financement à court et à long terme des projets d'aqueduc et d'égout.

Concernant les négociations des employés municipaux de Windsor, et de la demande de conciliation faite auprès du ministère du Travail en date du 25 février, la ville a été informée par le bureau du sous-ministre qu'il chargera un conciliateur pour rencontrer les parties et établir une entente. La date de cette rencontre n'a pas encore été déterminée.

La première rencontre avec les policiers de Windsor pour arriver à une entente dans la convention collective a eu lieu le 4 mars dernier. La Fraternité a alors procédé à la remise des demandes. Le conseil est présentement à étudier ces demandes et une rencontre sera fixée ultérieurement.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — C'est ce soir à 20h. qu'aura lieu le match opposant le Fredette Auto au Séminaire de Sherbrooke au Centre J.-A. Lemay.

Le gagnant du récent tirage demi-demi organisé par les membres de la chorale Marie-Thérèse, est M. Albert Roy. Le numéro chanceux (7323) a été tiré par l'épouse du maire de Bromptonville, Mme Doris Gagnon.

Une assemblée publique se tiendra lundi le 15 mars à 20h. à la salle de l'hôtel de ville de Bromptonville. Toute la population est invitée à assister à cette importante assemblée qui traitera de la construction d'une piscine familiale sur le terrain de l'OTJ de cette localité.

Le club de motoneiges Les Étoiles invite tous ses membres à une excursion qui aura lieu samedi à la Grange à Paul, située sur le chemin du Grand Lac Brompton. Le départ se fera chez M. Paul-Émile Bélanger, rue St-Jean Baptiste N. à 20 heures. Les participants se rendront à la salle de danse La Grange à Paul, où une soirée dansante s'ensuivra. Des prix réduits seront offerts aux membres participants à cette activité.

Par contre, l'exécutif de ce club tiendra son assemblée mensuelle lundi le 15 mars courant au club des Étoiles de l'Hôtel Brompton à 20h. Une autre excursion entrera dans le cadre des activités de la fin de semaine. Il s'agit d'une initiative libre et à laquelle tous les membres pourront en faire partie.

Nicole Brouillet reine du Carnaval de l'école Notre-Dame de Richmond



Nicole Brouillet

RICHMOND, (JC) — Mlle Nicole Brouillet a été élue reine du Carnaval de l'école Notre-Dame de Richmond. Elle a remporté la première journée d'activités de ce carnaval.

Les jeunes avaient décidé, malgré la tempête, de faire le sleigh ride prévu au programme, en prenant soin, cependant, de partir un peu plus tôt. Ils ont pu se rendre à destination sans incident, mais quand vint le temps du retour, les routes étaient bloquées et la plupart des élèves trop gelés pour revenir sur les charrettes tirées par des tracteurs. Finalement, un autobus, précédé d'une charrette à neige, est venue à leur rescousse, ainsi qu'une trentaine de motoneiges.

Malgré cette mésaventure, la majorité des jeunes semblent avoir aimé leur randonnée.

Semaine consacrée à la Légion canadienne

WINDSOR, (MC) — La semaine du 14 au 20 mars sera une semaine spéciale consacrée à la Légion canadienne. A l'occasion de cette semaine pas tout à fait comme les autres une danse se tiendra samedi le 13 mars à compter de 8h. 30 à la Légion canadienne de Windsor. Cette soirée s'adresse à tous les vétérans et à leur nombreux amis.

Avant de s'étendre plus avant sur les activités de la semaine de la Légion canadienne il faudrait peut-être comprendre mieux les buts que se fixe cette association. Disons d'abord que la Légion canadienne est une association à but non lucratif qui s'efforce de venir en aide aux vétérans dans le besoin. La Légion offre aussi tous les services pour les

handicapés. L'association se subventionne à l'aide de campagnes telles la marche des dix sous qui aura incidemment lieu sous peu dans la ville sous l'égide des dames auxiliaires de la Légion canadienne. La Légion met à la disposition des handicapés des chaises roulantes, des béquilles, des cannes et d'autres articles orthopédiques qui peuvent accompagner des personnes dans le besoin.

Activité

La Légion offrira cette semaine des cours de maniement d'armes à feu au local situé rue Elm. Ces cours se tiendront lundi, mardi et jeudi soir les 15, 16 et 18 mars et seront sous la direction de M. Earl Blair.

VALCOURT (Spéciale) — A la suite de rencontre entre les directeurs de la compagnie Bombardier et les représentants de la municipalité de Valcourt, il a été convenu de former un conseil de communications et de développement de Valcourt.

Le but visé par la fondation de ce conseil est d'établir et

de maintenir des communications adéquates entre les divers organismes publics de la municipalité afin d'assurer à celle-ci un développement qui sache répondre aux besoins et aux exigences de tous les citoyens.

Au cours des dernières années, la compagnie Bombardier a connu une expansion

considérable. La ville de Valcourt a parallèlement vécu une expansion analogue. Le souci des dirigeants de la compagnie et des représentants de la municipalité de Valcourt est d'assurer que cette expansion se fasse dans l'intérêt de tous les citoyens.

Voilà pourquoi on a pensé former un conseil qui grouperait des représentants de tous les organismes publics et qui du même fait, permettrait à celle-ci de travailler sur une base de coopération et d'entraide mutuelle.

Les personnes suivantes font partie de ce conseil: Gaston Vincent, Camille Rouillard, Gérard Boulet, Adrien Pelletier, Guy Bossé, Léonard Lebeau, Jacques Vasseur et Mme Roger Cameron. Elles représentent tous les organismes de la municipalité de Valcourt ainsi que la compagnie Bombardier.

Bien que ce conseil soit de formation récente, il s'est déjà penché sur la situation des loisirs à Valcourt. A la suite de ces échanges et de rencontres avec les principaux intéressés, il fut convenu de donner une nouvelle orientation à l'organisation des loisirs de Valcourt, tant culturels que sociaux et sportifs, afin d'assurer une participation à part entière de tous les citoyens et de tous les employés de Bombardier Ltée. L'organisation des loisirs sera donc coordonnée par la municipalité de

Valcourt qui verra à embaucher un directeur de loisirs, selon un principe en vigueur dans la plupart des grandes villes. L'administration des édifices mis à la disposition de la population de Valcourt par la compagnie Bombardier continuera cependant de relever de celle-ci.

M. Camille Rouillard, maire de Valcourt, s'est dit très heureux de la formation de ce conseil car il permettra de coordonner plus efficacement le développement de la compagnie Bombardier et ceux de la municipalité.

C'est ce qu'a fait savoir M. Jacques Vasseur, directeur des relations extérieures corporatives, dans un communiqué de presse.

Plan d'une piscine présenté à la population de Brompton

BROMPTONVILLE, (Par Jocelyn Boutin) — A la suite de nombreuses réponses et suggestions reçues concernant la construction d'une piscine familiale au lieu d'une barbotteuse, le conseil de ville de Bromptonville ainsi que le comité des Loisirs Inc. sont en mesure de présenter à la population de cette localité, un plan qui devrait répondre aux desirs de la grande majorité des citoyens de Bromptonville au coût maximum de \$22,200.

On sait que cette piscine, encore à l'état de projet, devra être construite sur le terrain de l'OTJ (Key Brooks) avant la fin des classes, afin que les enfants puissent l'utiliser dès cet été. Toutefois, les dimensions et le coût global de cette piscine viennent d'atteindre une plus grande envergure, et ce, à la demande de plusieurs résidents.

De fait, le premier plan du projet consistait à une barbotteuse ayant trente pieds de largeur par soixante pieds de longueur, ainsi qu'une profondeur de trois pieds et demi à quatre pieds et demi. Le montant d'édification, qui, en premier lieu fut de \$16,200, vient d'augmenter à \$22,200, soit \$6,000 de plus que la première élaboration du projet.

Toutefois, les dimensions de cette piscine qui avantagerait les résidents de cette municipalité, ont pris des proportions beaucoup plus vastes et permettant l'accès aux meilleurs nageurs comme aux aspirants de la nage.

Présentement, les responsables du projet ont reçu 203 réponses à la circulaire qui fut adressée la semaine dernière aux résidents de l'endroit. Sur ce nombre, 132 personnes sont en faveur d'une piscine familiale au lieu d'une barbotteuse. Les 71 autres citoyens ayant répondu se partageant entre d'autres suggestions ou le refus.

Une assemblée publique se tiendra lundi le 15 mars à compter de 20 heures à la salle de l'hôtel de ville de Bromptonville relativement à ce projet.

De plus, un exposé en détail sur les plans et écrits sera donné à cette réunion ainsi que les autres items touchant le sujet. Un représentant de l'entreprise en charge de la construction sera également présent à l'assemblée pour expliquer les renseignements demandés.

Par ailleurs, les responsables du projet remercient toutes les personnes qui ont répondu à leur demande concernant la circulaire et invitent ceux qui ne l'ont pas encore fait d'y remédier en répondant aux questions commentaires. Le conseil de ville et le Comité des Loisirs Inc. désirent répondre aux besoins de la population.

En terminant, les deux organismes en charge du projet ont livré leurs commentaires comme suit: "C'est la piscine que nous voulons bâtir ensemble vous et nous. Ne manquez pas d'assister à l'assemblée publique du 15 mars courant. Nous vous attendons avec plaisir".

Acton rendra visite à Richmond ce soir

RICHMOND, (JC) — Les quatre équipes d'Acton Vale de la ligue Inter-Cité des Cantons de l'Est seront à Richmond ce soir pour y disputer les dernières joutes locales de la saison.

Pour les Mosquitos et Pee-Wee, il s'agira de leur dernière rencontre du calendrier pour cette année. Exception faite des joutes de clôture, ce sera probablement la dernière fois que ces jeunes évolueront ensemble. Plusieurs d'entre eux gradueront dans une division supérieure l'an prochain.

Les Mosquitos disputeront ainsi leur 16e joute à 6 heures et les Pee-Wee, leur 20e à 7 heures. Tous deux finiront la saison au 5e rang et ne peuvent par conséquent faire partie des séries éliminatoires.

Le Bantam se trouve dans une situation semblable. Il disputera sa 18e joute de la saison à 8 heures. La semaine dernière l'équipe s'est rendue à Thetford afin de participer au tournoi provincial Bantam qui s'y déroulait et a dû s'avouer vaincue au compte de 5-2 devant St-Marc des Carrières.

Le Midget aura l'occasion de remporter définitivement le championnat de la saison régulière. Il a présentement 25 points au classement à la suite de 11 victoires et 3 nuls et 3 défaites dans ses 17 premières parties. La rencontre de ce soir est très importante. Advenant une victoire ou une nulle des locaux, ils s'assureraient le championnat et à la suite d'une décision prise par les directeurs de la ligue les deux parties qui restent pour compléter le calendrier ne seront pas jouées n'ayant plus d'importance pour déterminer la position des équipes. L'équipe de Richmond compte présentement dans ses rangs les trois premiers compteurs de la ligue Midget Inter-Cité. Jacques Dubois avec 18 buts et 14 assistances occupe le 1er rang, avec 32 points, Claude Lemieux à 10 buts, 15 passes, pour 25 points et Gilles Levasseur à 11 buts, 13 passes avec un total de 24 points.

La rencontre du Midget débutera vers 9h.15 p.m., et sera certainement des plus intéressantes. C'est une invitation à tous que lancent les jeunes de Richmond.

Le rendement de l'équipe de judo a été satisfaisant

WINDSOR, (MC) Les représentants de l'école de Judo de Windsor ne sont pas revenus des jeux du Québec avec des médailles mais leur tenue a pleinement satisfait le professeur de cette école, M. Guy Daigneault.

M. Daigneault a avoué qu'il était enchanté de la performance de ses protégés pour la première année qu'il les engageait dans des compétitions de fort calibre.

Les judokas qui s'étaient rendus à Montréal avaient remporté des médailles au cours de combats éliminatoires présentés dans d'autres cités et avaient fait face à de dures compétitions.

Le professeur de l'école de Windsor s'est de plus dit enchanté de la réception faite par l'organisation montréalaise.

Fernand Grenier réélu préfet

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Fernand Grenier, maire de la municipalité de Nantes, a été réélu par acclamation au poste de préfet du comté de Frontenac. Il entreprend ainsi son troisième mandat à cette fonction.

M. Grenier avait tout d'abord été choisi en décembre 1969 pour compléter le mandat de M. Adrien Lachance, maire sortant de charge de St-Robert-Bellarmin, puis ses collègues du conseil de comté l'avaient en mars 1970 confirmé dans sa charge.

Le Foyer de Richmond ne peut répondre aux demandes

RICHMOND, (JC) — Le foyer d'hébergement de Richmond, propriété de la Corporation du Foyer de Richmond Inc., est présentement dans l'obligation de refuser de nombreuses demandes d'admission par ordre du ministère des Affaires sociales, et les autorités municipales ont décidé de protester contre cet état de choses.

Le Foyer possède une capacité de 54 lits dans sa section

hébergement et est ouvert depuis le 1er décembre 1970. A l'heure actuelle seulement 26 pensionnaires y logent à cause des directives ministérielles, et il y a au moins 25 cas pressants de demandes d'admission qui sont dans l'attente d'une autorisation de la part des autorités.

Ce Foyer a été construit en partie grâce à la générosité

de la population de Richmond et des municipalités environnantes qui ont souscrit la somme de \$35,000. Considérant ce fait, le conseil de ville de Richmond a envoyé une demande pressante au ministère des Affaires sociales pour accélérer l'entrée d'autres pensionnaires de Richmond et des environs qui ont droit au service de ce Foyer et sont dans un besoin urgent d'y être admis.

Deux intéressantes parties: Thetford rendra visite à Windsor demain

WINDSOR, (MC) — Les amateurs de hockey pourront assister demain après-midi à deux excellentes parties de hockey mineur alors que 2 formations de Thetford Mines viendront disputer la victoire à deux équipes de Windsor.

A 1h.30 le Pee-Wee de Windsor de la ligue Inter-Cité recevra le Pee-Wee de Thetford Mines. Cette dernière ville est reconnue pour ses bonnes équipes et l'on se souviendra que l'an dernier elle remportait les honneurs des Championnats provinciaux disputés à Sherbrooke. Nul doute que la rencontre présentée offrira du jeu de qualité.

Attente

La rencontre qui offre le plus d'intérêt est celle qui sera disputée à 3 heures et opposera les Bantams des deux cités. Cette partie est attendue avec impatience pour 2 raisons. Tout d'abord Windsor en sera à sa première partie devant ses partisans depuis la conquête du Championnat remporté à Thetford Mines. De plus l'on sait que Thetford a terminé champion de la classe "B" lors de ce même tournoi et on est anxieux dans les milieux sportifs de Windsor de voir ce que pourra faire Windsor contre cette formation. L'instructeur du Windsor, le frère Jean-Paul Labrecque est très confiant que son équipe vaincra Thetford si tous les joueurs donnent leur rendement maximum. Comme ils l'ont fait samedi dernier à Drummondville pour annuler 4 à 4 contre les gagnants de la classe "A" du même tournoi de Thetford Mines.

Samedi soir à 7h.15 une joute opposant le Bantam de Sherbrooke au Bantam de Windsor de l'instructeur René Pruneau champion de Windsor sera présentée au Centre Lemay.

Programme du premier tournoi de hockey-éponge à Richmond

RICHMOND, (JC) — Le premier tournoi régional de hockey-éponge se déroulera le 13 mars courant à l'aréna de Richmond, à compter de 10 h. Onze équipes de la région s'affronteront et tenteront de se mériter le championnat.

Le programme du tournoi a été établi comme suit: 10 h. a.m. Marché Métro (Valcourt) vs Hôtel St-Jacob (Richmond).

11 h. a.m. L'Avenir vs Plastic Lasalle (Richmond)

12 h. a.m. Fiesta (Valcourt) vs B. P. (Valcourt)

1 h. p.m. Hôtel Grand Central (Richmond) vs St-Félix de Kingsley

2 h. p.m. Fina Brunswick (Richmond) vs Auberge des Cantons (Windsor)

3 h. p.m. Joute d'exhibition de hockey-éponge entre les Métros Midget de Richmond et le club Midget de hockey-éponge d'Asbestos.

4 h. p.m. quart de finale

5 h. p.m. quart de finale

6 h. p.m. quart de finale (Asbestos a été classé directement en quart de finale grâce à un bail)

7 h. p.m. Semi-finale

8 h. p.m. Jeux pour les spectateurs (afin de permettre aux équipes de se reposer).

9 h. p.m. Finale.

Les gagnants se mériteront un trophée et \$60 et les finalistes recevront un trophée et \$30. Des trophées individuels seront aussi attribués au meilleur joueur, au meilleur compteur et au meilleur défenseur. Parmi les nombreux prix de présence tirés dans l'assistance, mentionnons 4 billets pour la joute des Castors de Sherbrooke contre le Royal de Cornwall le 19 mars et 2 billets pour la rencontre entre les Canadiens et Buffalo le 20 mars à Montréal. D'autres prix seront offerts aux gagnants des jeux organisés entre la semi-finale et la finale.

Avec un tel programme, nul doute que le tournoi connaîtra un grand succès. Tous sont donc invités à encourager ce nouveau sport en assistant aux rencontres qui promettent d'être des plus captivantes.

Statistiques du Mosquito

WINDSOR, (MC) — La ligue Mosquito vient, elle aussi, de terminer sa saison régulière et le statisticien a fait la compilation des résultats finaux.

Club	PJ	PP	PC	PTS
Cachalots	15	36	19	20
Baleineaux	15	27	24	20
Requins	15	28	35	13
Marsoins	15	23	40	7

GARDIENS

Gardien	PJ	PA	MOY.
Sylvain Massé	15	19	1.26
Alain Pruneau	15	24	1.72
Maurice Houde	15	35	2.33
Yvon Larochelle	15	40	2.70



L'escadrille 635 d'Asbestos a décroché les honneurs aux quilles et au souque à la corde. Le sergent-major Ronald Bergeron reçoit une plaque commémorative des mains du major André Descoteaux, commandant de la 67e escadrille, en présence du commandant de l'équipe victorieuse, Georges Gamoche. (Photo La Tribune, Royal Roy)



Les Fusiliers de Sherbrooke sont sortis victorieux au tir à la carabine et le major-cadet Constant Breton reçoit ici une plaque commémorative des mains du major André Descoteaux, commandant de la 67e escadrille. (Photo La Tribune, Royal Roy)



Le cadet Michel St-Pierre, du Corps Frontenac de la marine, recevant une plaque commémorative des mains du major André Descoteaux, commandant de la 67e escadrille des cadets de l'air, en présence du capitaine Marc Gélinas, aussi du Corps Frontenac de la marine qui a décroché les honneurs au volley-ball, ballon-balai et hockey salon. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — 21 équipes ont pris part au tournoi de dards qui commandait la section locale de la Légion canadienne... les formations "Les Lions Aramis", "Les Dangers", "Les Slows", "Les Ratoueurs" et "La Légion canadienne" ont pris les positions de commande à l'issue de cette compétition qui a été couronnée d'un éclatant succès... un prix de présence a été tiré au sort... la personne détentrice du billet portant le numéro 425383 est priée de réclamer ce prix à la salle de la Légion...

C'est demain, de 10h. à 16h. festival pour les jeunes de six à 15 ans... tous sont invités... il y aura des jeux sur glace et au gymnase... ces compétitions seront couronnées de prix de toute sorte et des friandises seront distribuées à tous les enfants présents...

Les porte-couleurs de St-Jean-Vianney ont remporté les honneurs du tournoi féminin de ballon-balai présenté dans les cadres du carnaval d'hiver de Lac-Mégantic... Lise Turmel a compté l'unique but de la semi-finale qui opposait St-Jean-Vianney à Lac-Mégantic... elle a ensuite enfilé en période supplémentaire le but qui donnait à son équipe un gain de 1-0 sur St-Ludger...

L'équipe de la Coopérative agricole de Lac-Mégantic l'a emporté sur l'équipe du club Aramis dans une épreuve de souque à la corde... Ginette Ière, reine du carnaval d'hiver 1970, a remis au capitaine de l'équipe gagnante, Clermont Grenier, le trophée qui constituait l'enjeu de cette épreuve de force...

La Cour des sessions de la paix siège aujourd'hui à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic sous la présidence de l'honorable juge Léonce Côté... cette séance tiendra lieu de celle qui devait se dérouler vendredi dernier mais qui a dû être reportée à cause de la mauvaise température...

Une collision entre des automobiles conduites par MM. Edmond Fontaine et Lucien Bouchard, de Lac-Mégantic, a causé des dommages matériels estimés à \$400... l'accident s'est produit sur une route secondaire, entre Piopolis et Marsboro... personne n'a subi de blessures...

Un accrochage qui s'est produit près de St-Méthode entre des voitures conduites par MM. Noël Marois, de St-Méthode, et Benoît Lemaire, de St-Ferdinand d'Halifax, a causé des dommages matériels estimés à un peu moins de \$100... il n'y a pas eu de blessés...

Un individu de Lac-Mégantic est toujours détenu sur mandat du coroner à la prison commune de Sherbrooke pour fins d'interrogatoire et d'enquête en marge de la mort de M. Georges Grenier, un épicer méganticois de 58 ans assassiné à sa résidence dans la soirée du 18 février...

Un individu de Lac-Mégantic a été appréhendé à la suite d'un délit de fuite commis mercredi soir sur le rang de la Dam... il a été remis en liberté mais il doit comparaître aujourd'hui en Cour des sessions de la paix... Les dommages matériels ont été estimés à \$400... l'individu aurait omis d'immobiliser sa voiture sur les lieux d'un accident dans lequel il était impliqué...

Le souper inter-clubs qui devait avoir lieu hier soir dans les cadres du carnaval d'hiver de Lac-Mégantic a été reporté au premier avril, en raison du trop grand nombre d'activités sociales qui avaient été programmées cette semaine... c'est le président du comité directeur du carnaval, M. J.-Arthur Poulin, qui a fait cette révélation... M. Poulin a ajouté que jamais les membres de la section locale de la Légion canadienne n'avaient été accusés de boycotter cette manifestation et qu'au contraire les responsables du carnaval n'avaient qu'à se féliciter de la coopération que leur avaient fourni les légionnaires...

La deuxième rencontre de la semi-finale "A" du circuit régional aura lieu ce soir à 8h45... par contre l'heure de la troisième partie de cette série 3 de 5 dans laquelle les Lions de Lac-Mégantic mènent 1-0 sur Lac-Drolet n'a pas été précisée... cette rencontre aura lieu dimanche...

Chronique municipale

EAST ANGUS, (GP) — Le conseil de ville a déboursé la somme globale de \$38,144.84 au cours du récent mois pour l'administration de la ville.

Le conseil de ville a versé des dons de \$100 au Centre d'Accueil Inc., \$200 à l'Association forestière des Cantons de l'Est, \$50 à la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour la prochaine campagne financière.

Il a été unanimement résolu que le conseil municipal de la ville d'East Angus appuie en entier l'Union des municipalités du Québec au sujet de la loi favorisant l'accès à la justice, Bill 70 et la loi des cours municipales, bill 71 et que demande soit faite aux autorités gouvernementales dans le but d'obtenir du gouvernement régional du bien-être social, que l'échevin Alphonse Goudreau soit autorisé à rencontrer qui de droit au nom de la ville d'East Angus, afin de discuter cette demande. Une demande sera faite au ministère de la Voirie à savoir où en est rendu le projet de réfection de la rue St-François, entre le pont Tachereau et le pont Nicol. Cela a de plus été résolu que le compte du Club de Ski soit retourné à qui de droit et que la lettre du chef de police soit laissée sur la table pour étude. On a également résolu qu'une demande soit faite pour l'engagement de trois évaluateurs et que le conseil sollicite des applications comme évaluateurs pour la ville d'East Angus.

L'échevin Murry Labonté a proposé que les membres du conseil qui sont libres soient délégués aux journées d'étude à Ayer's Cliff les 17-18 et 19 mars courant.

La demande de M. Joseph Champagne à l'effet que ce dernier, qui possède une propriété dans Westbury, paye l'eau à la ville, alors que ses voisins n'ont jamais payé la taxe d'eau et ceci depuis cinq ans, a été longuement discutée et sur la proposition de l'échevin Hormidas Lépitre, la demande a été laissée au comité d'aqueduc avec pouvoir d'agir.

Certaines taxes de vidanges et de locataires ont été annulées pour un montant global de \$257. L'échevin Simon Lagueux a proposé que l'homologation du rôle de perception de 1970 devrait être de \$18,091,300 au lieu de \$18,284,850.

Il a été admis par le ministère que la voirie n'est pas suffisante du fait que le coût normal pour l'entretien des rues est de \$900 pour un mille pour la saison. L'échevin Murry Labonté a proposé que le salaire du contremaître soit augmenté de \$10 par semaine rétroactif au premier février 1971. La proposition a été secondée par l'échevin Robert Fournier et adoptée.

Facilitez-lui la tâche... Votre petit camelot

est une jeune commerçante qui a besoin de son argent pour rester en affaires.

Donnez-lui donc une chance... en payant votre Tribune chaque jeudi. Les bons comptes encouragent le bon service.



A l'entraînement en Italie

LAC-MEGANTIC — Denis Bolduc, jeune coureur cycliste de Lac-Mégantic, est actuellement en Italie, plus précisément à Sylvie Marina, dans la région de Rome, pour participer à une période de trois mois d'entraînement et de compétition en compagnie des équipes nationales italiennes.

Il est accompagné de Lorenzo DiPalma, de Montréal et de Richard Cyr, de St-Jérôme, 2 membres de l'équipe C. P. Air Corneli, de Montréal.

Denis Bolduc est le 3e cycliste de la région des Cantons de l'Est à participer à un stage d'entraînement intensif en Europe. Ses deux prédécesseurs étaient Jules Bélard, de Drummondville et Marcel Roy, de Lac-Mégantic, membres de l'équipe cycliste olympique du Canada qui avaient fait un stage de trois mois en France dans le but de se préparer pour les jeux olympiques de Mexico en 1968.

A son retour d'Europe, Denis

Bolduc portera les couleurs de l'équipe cycliste de Lac-Mégantic et ambitionne de représenter le Canada aux prochains jeux olympiques de Munich en 1972.

Sa dernière saison

Denis Bolduc a connu une saison extraordinaire l'année dernière en remportant le Critérium Marcel Roy, les Six Heures cycliste de Lac-Mégantic, les 100 kilomètres de

Drummondville, le Critérium de la ville d'Asbestos, les Jeux du Québec et enfin une brillante victoire au Super Prastige alors qu'il accumule 111 points, soit presque le double de son plus proche rival.

Il devait prendre une 2e position aux Championnats Junior du printemps dernier et une 4e, au Tour de l'Abitibi, d'une longueur de 300 milles.

Unité sanitaire

L'Unité sanitaire du comté de Compton communique le programme de ses activités pour la semaine commençant le 15 mars 1971.

Mardi, 16 mars, Cookshire, de 2h. à 3h. à l'Unité sanitaire.

Mercredi, 17 mars, St-Mathias, de 2h. à 3h. au couvent.

Jeudi, 18 mars, East Angus, de 2h. à 4h., à l'hôtel de ville.

LA TRIBUNE

de magog, coaticook, stanstead, lennoxville

PAGE 4

SHERBROOKE, VENDREDI, 12 MARS 1971

Le budget de neige semble suffire

COATICOOK, (RR) — Bien qu'il en ait coûté près de \$10,000 de plus qu'en 1969-70 pour l'enlèvement de la neige et l'entretien des rues à Coaticook cet hiver, le budget prévu à cet effet n'était pas encore défectueux au 28 février.

Effet, selon un rapport fourni par M. Ernest Lafaille, président de la commission de la Voirie municipale, les dépenses occasionnées par l'entretien et le déneigement des rues s'élevaient, alla fin de février à \$40,696 comparativement à \$30,000 l'an dernier, soit un coût total plus élevé de \$9,700.

L'échevin Lafaille a cependant fait remarquer que l'hiver n'est pas encore fini et qu'il peut très bien survenir d'autres tempêtes pour contrebalancer les prévisions. Il a également ajouté que la balance aux livres de \$26,000 doit être suffisante pour terminer la présente saison et comprend les prévisions d'entretien pour les mois de novembre et décembre 1971.

Il semble qu'au département

de la Voirie municipale, on soit décidé à tout tenter pour rester dans les limites des prévisions budgétaires et pour ce faire, on se propose de laisser quelque peu la nature se charger du déneigement.

La ville de toute évidence veut s'abstenir d'engager du personnel supplémentaire et encore plus de louer de l'équipement. Pour ce faire, on s'en tiendra probablement à nettoyer à fond le centre de la ville et les principales rues tandis que les rues dites secondaires

seront simplement déneigées et l'on se fiera au soleil pour débarrasser les côtés des rues.

Selon l'échevin Lafaille, pourvu que les bouches d'égouts de surface soient bien dégagées, il n'y a aucun risque à laisser fondre la neige en place et ceci représenterait une économie considérable.

En 1969-70, le coût pour l'enlèvement de la neige s'élevait à \$23,765, dont \$10,963 avait été dépensés en salaires. Le sablage des rues a coûté \$7,226 dont \$2,585 en salaires pour un total

de \$30,992.

En 1970-71, au dernier jour de février, ces mêmes dépenses s'élevaient à \$30,814 pour

l'enlèvement de la neige dont \$11,903 consacré aux salaires et \$8,881 pour le sablage dont \$3,237 en salaires.

Magog en bref

MAGOG, (CT) — Un tournoi de badminton à l'échelon provincial sera tenu à Magog, samedi et dimanche, les 13 et 14 mars. Les villes représentées à cette occasion sont: Club de l'Immaculée-Conception de Montréal, le MBS de Montréal, le MAAA de Montréal, East Angus, Dorval, Lachine, Palestre nationale, de Montréal, St-Jean, Qué., Waterloo, Québec, Lac-Mégantic, Sherbrooke et Magog.

Les principales activités se dérouleront au Princess Elisabeth Elementary School et au Centre des Loisirs. Hommes et femmes sont priés de s'inscrire dès aujourd'hui s'ils désirent participer au tournoi, en s'adressant à M. George Corbière, du 350 rue Ste-Catherine, à Magog. Les activités du tournoi débuteront à 9 h. demain.

Le club des Lions réunit ses effectifs au Motel Cabana, mardi, à 18h30 et a retenu, pour la circonstance, les services de M. Robert Langevin qui traitera des méfaits du cancer et l'apport du public en général, en vue d'enrayer ce terrible fléau, en encourageant la recherche et en souscrivant de ses deniers afin de réussir à y trouver les remèdes appropriés. On recevra également la visite des ambulanciers St-Jean pour discuter avec eux, d'une éventuelle participation aux diverses manifestations ainsi que leur présence sur les lieux stratégiques de la cité où leurs services pourraient être requis. Il s'agit d'un projet que caressent les Lions et la présence des ambulanciers St-Jean à cette assemblée, devrait éclaircir davantage, l'action des Lions dans la mise à exécution de leur projet.

La Ligue O'Keefe poursuit toujours ses activités et c'est demain soir, à compter de 18h30, se déroulera entre les Esperviers et les Castors, la première joute de la finale 3 de 5. Les Condors ayant été éliminés au cours de la partie de samedi dernier. Les amateurs de hockey voudront bien noter le changement à l'horaire de cette série, qui, par exception, cette semaine, permettra aux Esperviers et aux Castors, de présenter leur deuxième joute, dimanche après-midi, 15 heures.

Pour le bénéfice des paroissiens de St-Marguerite-Marie peut-on s'attendre à obtenir un bref historique de la paroisse à l'intérieur de laquelle un comité d'organisation des fêtes du cinquantième anniversaire a été formé?

Le conseiller Téléphone Lavoie a exprimé le vœu que cessent bientôt les amoncellements de neige qui envahissent constamment les rues de la cité et donnant du fil à retordre et aux fonctionnaires de la voirie et aux finances de la cité. C'est par un éclat de rires des membres du conseil et de l'assistance que fut accueilli ce commentaire du conseiller président de la Commission de la voirie qui répondait ainsi au maire qui désirait savoir si quelqu'un avait quelque chose à ajouter à l'ordre du jour, lors de la dernière séance du conseil. Monsieur le conseiller, nous abondons tous dans le même sens que vous...

Quis distribuera le plus de certificats de mérite? La Jeune chambre ou la Chambre de commerce Magog-Orford? On verra bien. Pour l'un des organismes, il s'agit d'une première initiative ou plagiat qui suscite des commentaires chez les uns et les autres...

Les patrouilleurs du Mont Orford qui se sont interrogés en fin de semaine dernière si la maison Monfette avait l'intention de maintenir un service ambulancier de fin de semaine au Mont Orford, devront déchanter puisque tel n'est pas le cas, nous ont confié les autorités de la maison Monfette, de Sherbrooke. Ce n'est que le résultat du hasard qu'une ambulance soit sur les lieux à quelque cinq minutes d'intervalle qui se sont écoulées entre l'appel et la présence de cet ambulancier, puisque à ce moment, l'ambulance de cette maison se trouvait à l'hôpital La Providence alors qu'elle venait d'y conduire un blessé ce qui a permis de franchir cette distance en si peu de temps.

La partie de cartes organisée par les femmes chrétiennes de la paroisse d'Omerville se tiendra samedi soir et non dimanche et ce, à compter de 20 heures...

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Une erreur s'est glissée dans l'article de la convention collective de la compagnie Butterfield Division et ses employés. L'augmentation de la première année sera de \$0.17 l'heure et non \$0.07 comme mentionné.

Les Villes frontalières ne sont pas mentionnées dans les 10 secteurs régionaux du regroupement des municipalités des Cantons de l'Est. Ceci est certainement dû à l'excellente représentation des maires et échevins des cinq municipalités formant les Villes frontalières avec les dirigeants du gouvernement...

Où bien peut-être que cette partie du Québec sera annexée au Vermont... De toute façon on ne sait pas si l'on sera "annexé" ou "regroupé", deux mots tellement à la mode, soit avec Magog ou avec Coaticook... S'il n'en tient qu'au maire de Rock Island M. Edouard Girard on s'annexera à Coaticook parce que les routes sont meilleures... et les liens de parenté plus forts...

Mme Roger Houle, de Beebe vendeuse de billets de loterie du Québec, a annoncé qu'elle avait eu deux gagnants la semaine dernière, soit Mme Helen Heald, de Rock Island et Clarence Colt, de Beebe soit \$100 chacun.

Les étudiants de Magog prennent connaissance du monde du travail

MAGOG, (CT) — Hommes d'affaires et étudiants ont vivement apprécié mercredi soir une rencontre au cours de laquelle chacun s'est exprimé sur les diverses implications de l'entrée sur le marché du travail des nouveaux venus qui envisagent avec beaucoup d'appréhension l'avenir qui leur est réservé. Un nombre de 34 hommes d'affaires et autant d'étudiants se sont exprimés d'une façon franche, de part et d'autre, dans chacun son style personnel et sa propre conception.

Atmosphère

C'est dans une atmosphère plutôt imprégnée d'expectative qu'a débuté la rencontre, les hommes d'affaires se rendant sur les lieux du rendez-vous séparément, et d'autre part, les étudiants en faisant autant de leur côté, ce qui n'a pas entravé le résultat qu'on pouvait attendre de l'initiative engagée lors de la Semaine de l'éducation. De part et d'autre, on en est sorti heureux, en exprimant le vœu que se répète dans l'avenir.

Réflexions

Les hommes d'affaires, pour leur part, ont soulevé les problèmes qu'ils avaient eux-mêmes rencontrés au cours de leur vie avant que le succès ne vienne couronner leurs efforts. On a mis en relief, du côté patronal, que même si les critères énoncés dans les demandes d'emplois misaient sur la né-

cessité d'être muni d'un diplôme ou d'un brevet quelconque d'institution reconnue, ils n'en constituaient pas pour autant, les seules exigences pour remplir adéquatement les fonctions des postes vacants; il fallait de plus, exsopler infiniment sur le caractère, le potentiel, la volonté ferme de parvenir, somme toute, le capital humain dont est capable le candidat à ces fonctions.

De l'avis de la quasi-totalité des étudiants présents à ce souper, cette version des hommes d'affaires était de nature à calmer leurs appréhensions, face à leur éventuelle entrée sur le marché du travail. On a compris que la bonne volonté et la persévérance pouvaient seuls, conduire au succès qu'on se propose de réaliser.

De ce monstre que leur apparaissait le monde des affaires, les étudiants se sont vite ralliés à l'idée qu'il fallait, de toute nécessité, y apporter du sien, être hanté du désir de se rendre plus efficace, surtout à l'ère technologique que nous traversons, et que seul, le diplôme ne pouvait remplir les exigences d'un monde constamment en évolution.

Les étudiants se sont montrés très réceptifs aux énoncés des hommes d'affaires, les interrogeant, contre-interrogeant. Ils ont vivement souhaité que se renouvelle cette initiative qui leur a permis de s'enrichir intellectuellement et moralement. Le souper, une gracieu-

seté de chacun des hommes d'affaires à l'intention des étudiants s'est tenu à l'hôtel U-

St-Mathias récolte deux points au tournoi de souque à la corde

MARTINVILLE, — Plus de 300 personnes ont été témoins du premier tournoi de souque à la corde dans le cadre du circuit Molson.

L'équipe de St-Mathias a récolté deux points, St-Isidore et St-Herménégilde, un chacun, tandis que Martinville et East Hereford n'ont pas remporté la victoire. Le club de Charniville n'avait pu s'y rendre en raison de l'état des

nion ou encore à 23 h. 30 ont dialoguait encore, certains étudiants et hommes d'affaires.

Rock Island-Stanstead champions Midget

ROCK ISLAND, (MD) — Le Midget de Rock Island - Stanstead a terminé les éliminatoires en remportant une victoire en deuxième période supplémentaire contre le Midget de Beebe pour ainsi remporter le championnat. Par cette victoire difficilement arrachée au pointage de 4 à 3 le Midget de Rock Island - Stanstead aura la possibilité de rencontrer une équipe de Magog dans le tournoi de l'Association du hockey amateur qui se déroulera à compter de samedi matin à l'arena du collège anglais.

Près de 600 personnes ont as-

sisté à cette joute. Claude MacLure a dirigé l'attaque du Rock Island - Stanstead avec deux buts, dont celui de la victoire. Les autres compteurs ont été Michel Seguin et Real Letourneau. Pour Beebe, les compteurs ont été J. Davis, S. Blake et M. Corriveau. Un total de 11 punitions ont été décernées dont six à l'équipe de Rock Island-Stanstead.

Cette joute finale terminait la présente saison pour les équipes faisant partie de l'Association du hockey mineur des Villes frontalières. Cependant les gagnants de chaque catégorie participeront à compter de samedi matin 9 heures à l'arena du collège anglais au tournoi régional de l'Association du hockey amateur du Québec. Les représentants des Villes frontalières sont: les Moustiques de Rock Island, les Poe Wee de Ayer's Cliff, les Bantams de Ayer's Cliff et le Midget de Rock Island-Stanstead.

Ce tournoi se poursuivra dimanche à Magog à compter de 9h45.

Fernand Grenier réélu préfet

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Fernand Grenier, maire de la municipalité de Nantes, a été réélu par acclamation au poste de préfet du comté de Frontenac. Il entreprend ainsi son troisième mandat à cette fonction.

M. Grenier avait tout d'abord été choisi en décembre 1969 pour compléter le mandat de M. Adrien Lachance, maire sortant de charge de St-Robert-Bellarmin, puis ses collègues du conseil de comté l'avaient en mars 1970 confirmé dans sa charge.

Légère blessure à la bouche infligée à un bambin

COATICOOK, (RR) — Un bambin de 7 ans s'en est tiré avec une blessure légère à la bouche hier après-midi après que la traine-sauvage sur laquelle il prenait place est entrée en collision peu après 5 heures avec une auto en marche sur la rue St-Marc à Coaticook.

Le garçonnet, Ghislain Hébert, fils de Mme Gracia Hébert, du 53 St-Marc, s'amusa avec un copain à descendre la côte de la rue Kérouac en traine-sauvage; arrivé à l'intersection de la rue St-Marc il ne put éviter l'auto conduite par M. Julien Thi-

bault du 54 Lefebvre à Coaticook et alla donner tête première contre le pare-choc de la voiture.

Il semble que le conducteur de la voiture n'ait aperçu les enfants qu'à la toute dernière minute et ce n'est que par miracle qu'il a pu immobiliser son véhicule sans causer trop de dégâts.

Le jeune Hébert a été conduit à l'hôpital Ste-Catherine-Labourée de Coaticook par le constable Marc Guimond de la Sûreté municipale et a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins.

East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — Dimanche soir, le 14 mars, à 20h30 au sous-sol de l'église Notre-Dame de la Garde, l'infirmier Auger, de l'hôpital St-Vincent de Paul, de Sherbrooke, donnera une conférence aux invités des Foyers d'East Angus. Le thème de la conférence sera: "Les problèmes de la drogue". Des diapositives seront présentées aux parents présents. Invitation à tous les couples de la région.

Le 20 mars, les jeunes Amis de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mlle Maryse Bourque, invitent la population à participer à trois activités qui se tiendront à Bishopton: soit une ballade en traineau, une partie de sucre et le soir, il y aura une danse. Le départ d'East Angus se fera à l'hôtel de ville à midi. Le coût est de \$2. Les profits de cette journée se joindront à la prochaine campagne financière qui se tiendra le 25 mars en soirée.

Le numéro gagnant du tirage du Centre d'Accueil Domrémi est 065583. Si non réclamé, un nouveau tirage aura lieu le 22 mars. Ne jetez pas vos billets.